

TELUS CORPORATION

**ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS**

(NON AUDITÉ)

31 MARS 2012

Comptes consolidés intermédiaires résumés de résultat et de résultat global

(non audité)

Périodes closes les 31 mars (en millions, sauf les montants par action)	Note	Trimestres	
		2012	2011
PRODUITS OPÉRATIONNELS			
Services		2 443 \$	2 337 \$
Équipement		176	169
		2 619	2 506
Autres produits opérationnels	6	12	25
		2 631	2 531
CHARGES OPÉRATIONNELLES			
Achat de biens et services		1 116	1 098
Charge au titre des avantages du personnel	7	506	447
Amortissement des immobilisations corporelles		343	332
Amortissement des immobilisations incorporelles		127	112
		2 092	1 989
BÉNÉFICE OPÉRATIONNEL		539	542
Coûts de financement	8	75	104
BÉNÉFICE AVANT IMPÔT		464	438
Impôt sur le bénéfice	9	116	110
BÉNÉFICE NET		348	328
AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL	10		
Éléments qui peuvent être ultérieurement reclassés en résultat			
Variation de la juste valeur latente des dérivés désignés à titre de couvertures de flux de trésorerie		(1)	8
Écart de change découlant de la conversion des états financiers des établissements à l'étranger		(2)	(4)
		(3)	4
Élément qui ne sera jamais ultérieurement reclassé en résultat			
Gains actuariels au titre des régimes de retraite à prestations définies du personnel		156	44
		153	48
RÉSULTAT GLOBAL		501 \$	376 \$
BÉNÉFICE NET ATTRIBUABLE AUX ÉLÉMENTS SUIVANTS :			
Actions ordinaires et actions sans droit de vote		348 \$	327 \$
Participations ne donnant pas le contrôle		—	1
		348 \$	328 \$
TOTAL DU BÉNÉFICE GLOBAL ATTRIBUABLE AUX ÉLÉMENTS SUIVANTS :			
Actions ordinaires et actions sans droit de vote		501 \$	375 \$
Participations ne donnant pas le contrôle		—	1
		501 \$	376 \$
BÉNÉFICE NET PAR ACTION ORDINAIRE ET ACTION SANS DROIT DE VOTE	11		
De base		1,07 \$	1,01 \$
Dilué		1,06 \$	1,00 \$
DIVIDENDES DÉCLARÉS PAR ACTION ORDINAIRE ET ACTION SANS DROIT DE VOTE	12	1,190 \$	0,525 \$
NOMBRE MOYEN PONDÉRÉ TOTAL D' ACTIONS ORDINAIRES ET D' ACTIONS SANS DROIT DE VOTE EN CIRCULATION			
De base		325	324
Dilué		327	326

Les notes annexes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers consolidés intermédiaires résumés.

(en millions)	Note	Au 31 mars 2012	Au 31 décembre 2011
ACTIF			
Actifs courants			
Trésorerie et placements temporaires, montant net		68 \$	46 \$
Débiteurs	24 a)	1 406	1 428
Impôt sur le bénéfice et autres impôts à recevoir		10	66
Stocks	24 a)	270	353
Charges payées d'avance		228	144
Actifs dérivés	4 h)	12	14
		1 994	2 051
Actifs non courants			
Immobilisations corporelles, montant net	15	7 985	7 964
Immobilisations incorporelles, montant net	16	6 135	6 153
Goodwill, montant net	16	3 661	3 661
Coentreprise immobilière	17	14	—
Autres actifs non courants		127	81
Placements		21	21
		17 943	17 880
		19 937 \$	19 931 \$
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES			
Passifs courants			
Emprunts à court terme	18	407 \$	404 \$
Créditeurs et charges à payer	24 a)	1 403	1 419
Impôt sur le bénéfice et autres impôts à payer		329	25
Dividendes à payer	12	387	188
Facturation par anticipation et dépôts de clients	24 a)	663	655
Provisions	19	72	88
Tranche à court terme de la dette à long terme	20	1 024	1 066
		4 285	3 845
Passifs non courants			
Provisions	19	122	122
Dette à long terme	20	5 509	5 508
Autres passifs non courants	24 a)	1 040	1 343
Impôt sur le bénéfice différé		1 352	1 600
		8 023	8 573
Passif			
		12 308	12 418
Capitaux propres			
Actions ordinaires et actions sans droit de vote	21	7 629	7 513
		19 937 \$	19 931 \$
Engagements et passifs éventuels	22		

Les notes annexes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers consolidés intermédiaires résumés.

États consolidés intermédiaires résumés des variations des capitaux propres

(non audité)

	Actions ordinaires et actions sans droit de vote										
	Capitaux fournis					Surplus d'apport	Bénéfices non distribués	Cumul des autres éléments du résultat global	Total	Participations ne donnant pas le contrôle	Total
	Capital social (note 21)										
	Actions ordinaires		Actions sans droit de vote								
Nombre d'actions	Capital social	Nombre d'actions	Capital social	Total							
(en millions, sauf le nombre d'actions) Note											
Solde au 1 ^{er} janvier 2011	174 915 546	2 219 \$	147 448 586	3 237 \$	5 456 \$	176 \$	2 126 \$	1 \$	7 759 \$	22 \$	7 781 \$
Bénéfice net	—	—	—	—	—	—	327	—	327	1	328
Autres éléments du résultat global	—	—	—	—	—	—	44	4	48	—	48
Dividendes	12	—	—	—	—	—	(170)	—	(170)	(4)	(174)
Régime de réinvestissement des dividendes et d'achat d'actions											
Dividendes réinvestis en actions	—	—	1 243 679	54	54	—	—	—	54	—	54
Paiements facultatifs en espèces	—	—	5 990	—	—	—	—	—	—	—	—
Charge relative à l'attribution d'options sur actions	13	—	—	—	—	4	—	—	4	—	4
Actions émises en vertu de l'exercice d'options sur actions contre paiement en espèces	13 b)	—	485 354	20	20	(2)	—	—	18	—	18
Actions émises en vertu du choix de l'option de règlement en capitaux propres net liée aux attributions d'options sur actions	13 b)	—	104 512	1	1	(1)	—	—	—	—	—
Acquisition d'une filiale	—	—	—	—	—	—	—	—	—	60	60
Solde au 31 mars 2011	174 915 546	2 219 \$	149 288 121	3 312 \$	5 531 \$	177 \$	2 327 \$	5 \$	8 040 \$	79 \$	8 119 \$
Solde au 1 ^{er} janvier 2012	174 915 546	2 219 \$	149 933 165	3 337 \$	5 556 \$	166 \$	1 780 \$	11 \$	7 513 \$	— \$	7 513 \$
Bénéfice net	—	—	—	—	—	—	348	—	348	—	348
Autres éléments du résultat global	—	—	—	—	—	—	156	(3)	153	—	153
Dividendes	12	—	—	—	—	—	(387)	—	(387)	—	(387)
Charge relative à l'attribution d'options sur actions	13	—	—	—	—	2	—	—	2	—	2
Actions émises en vertu de l'exercice d'options sur actions contre paiement en espèces	13 b)	—	4 650	—	—	—	—	—	—	—	—
Actions émises en vertu du choix de l'option de règlement en capitaux propres net liée aux attributions d'options sur actions	13 b)	—	506 279	11	11	(11)	—	—	—	—	—
Solde au 31 mars 2012	174 915 546	2 219 \$	150 444 094	3 348 \$	5 567 \$	157 \$	1 897 \$	8 \$	7 629 \$	— \$	7 629 \$

Les notes annexes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers consolidés intermédiaires résumés.

Tableaux consolidés intermédiaires résumés des flux de trésorerie (non audité)

Périodes closes les 31 mars (en millions)	Note	Trimestres	
		2012	2011
ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES			
Bénéfice net		348 \$	328 \$
Ajustements visant le rapprochement du bénéfice net et des entrées liées aux activités opérationnelles :			
Amortissement des immobilisations corporelles et amortissement des immobilisations incorporelles		470	444
Impôt sur le bénéfice différé		(302)	44
Rémunération fondée sur des actions	13	7	(5)
Montant net des charges au titre des régimes à prestations définies du personnel	14 a)	(1)	(9)
Cotisations de l'employeur aux régimes à prestations définies du personnel		(116)	(235)
Profit résultant de la réévaluation à la juste valeur à la date d'acquisition de la participation de 51 % dans Transactel (Barbados) Inc. et ajustement postérieur à la contrepartie éventuelle	6	—	(16)
Autres		(1)	(12)
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement lié aux activités opérationnelles	24 b)	358	(85)
Entrées liées aux activités opérationnelles		763	454
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			
Dépenses d'investissement	5, 15, 16	(441)	(409)
Acquisitions et placements connexes	16 c)	(32)	(60)
Coentreprise immobilière	17 a)	(15)	—
Autres		(21)	4
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement lié aux activités d'investissement		(5)	(51)
Sorties liées aux activités d'investissement		(514)	(516)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT			
Émission d'actions sans droit de vote		—	17
Dividendes versés aux détenteurs d'actions ordinaires et d'actions sans droit de vote	24 b)	(188)	(115)
Émission et remboursement d'emprunts à court terme	18	3	22
Émission de titres de créance à long terme	20, 24 b)	1 350	630
Remboursements par anticipation et à l'échéance sur la dette à long terme	20, 24 b)	(1 392)	(482)
Dividendes versés par une filiale à une participation ne donnant pas le contrôle		—	(4)
Entrées (sorties) liées aux activités de financement		(227)	68
SITUATION DE TRÉSORERIE			
Augmentation de la trésorerie et des placements temporaires, montant net		22	6
Trésorerie et placements temporaires, montant net au début		46	17
Trésorerie et placements temporaires, montant net à la fin		68 \$	23 \$
INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE			
Intérêts (versés)	24 b)	(62) \$	(61) \$
Intérêts reçus		7 \$	— \$
Impôt sur le bénéfice (y compris les crédits d'impôt à l'investissement) (payé) reçu, montant net	9	(48) \$	(66) \$

Les notes annexes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers consolidés intermédiaires résumés.

31 MARS 2012

TELUS Corporation a été constituée en société par actions en vertu de la loi intitulée Company Act (Colombie-Britannique) le 26 octobre 1998, sous la dénomination BCT.TELUS Communications Inc. (« BCT »). Le 31 janvier 1999, conformément à un plan d'arrangement aux termes de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* approuvé par le tribunal et intervenu entre BCT, BC TELECOM Inc. et l'ancienne société située en Alberta TELUS Corporation (« TC »), BCT a acquis la totalité des actions de BC TELECOM Inc. et de TC en échange d'actions ordinaires et d'actions sans droit de vote de BCT et BC TELECOM Inc. a été dissoute. Le 3 mai 2000, BCT a changé sa dénomination pour TELUS Corporation et en février 2005, TELUS Corporation est devenue assujettie à la Business Corporations Act (Colombie-Britannique), loi qui a remplacé la Company Act (Colombie-Britannique). TELUS Corporation a son siège social au 3777 Kingsway, Burnaby (Colombie-Britannique) V5H 3Z7.

TELUS Corporation est l'une des plus importantes sociétés de télécommunications au Canada; elle offre un vaste éventail de services et de produits de télécommunications, incluant des services mobiles de données, de protocole Internet, de transmission de la voix et de télévision.

Les expressions « TELUS » et la « société » désignent TELUS Corporation et, dans les cas où le contexte le permet ou l'exige, ses filiales.

Notes annexes	Page	Description
Application générale		
1. États financiers consolidés intermédiaires résumés	7	Explication sommaire du mode de présentation des états financiers consolidés intermédiaires résumés.
2. Faits nouveaux concernant les méthodes comptables	7	Revue sommaire des faits nouveaux concernant les principes comptables généralement reconnus qui ont, auront ou qui pourraient avoir une incidence sur la société.
3. Politiques financières liées à la structure du capital	9	Revue sommaire des objectifs, des politiques et des procédures de la société pour gérer sa structure du capital.
4. Instruments financiers	11	Tableaux récapitulatifs et revue sommaire des instruments financiers, y compris la gestion des risques connexes et des justes valeurs.
Éléments portant sur les résultats des activités consolidés		
5. Information sectorielle	17	Présentation sommaire de l'information sectorielle régulièrement transmise au principal décideur opérationnel de la société.
6. Autres produits opérationnels	18	Tableau récapitulatif des éléments qui composent les autres produits opérationnels.
7. Charge au titre des avantages du personnel	18	Tableau récapitulatif de la charge au titre des avantages du personnel.
8. Coûts de financement	19	Tableau récapitulatif des éléments qui composent les coûts de financement.
9. Impôt sur le bénéfice	19	Tableau récapitulatif de la charge d'impôt sur le bénéfice et du rapprochement de la charge d'impôt sur le bénéfice au taux prévu par la loi et de la charge d'impôt sur le bénéfice comptabilisée.
10. Autres éléments du résultat global	20	Détails des autres éléments du résultat global et des montants cumulés.
11. Montants par action	20	Tableau récapitulatif et revue sommaire des numérateurs et des dénominateurs utilisés pour le calcul des montants par action et des informations connexes à fournir.
12. Dividendes par action	21	Tableau récapitulatif des dividendes déclarés.
13. Rémunération fondée sur des actions	21	Tableaux récapitulatifs et revue sommaire de la rémunération découlant des attributions d'options sur actions, des unités d'actions restreintes et du régime d'actionnariat des employés.
14. Avantages du personnel futurs	25	Tableaux récapitulatifs des avantages du personnel futurs.

Notes annexes	Page	Description
Éléments portant sur la situation financière consolidée		
15. Immobilisations corporelles	26	Tableau récapitulatif des éléments qui composent les immobilisations corporelles
16. Immobilisations incorporelles et goodwill	27	Tableau récapitulatif des éléments qui composent les immobilisations incorporelles, incluant le goodwill et revue sommaire des acquisitions déclarées de l'exercice ayant entraîné un goodwill.
17. Coentreprise immobilière	28	Revue sommaire de la coentreprise immobilière et des informations à fournir connexes.
18. Emprunts à court terme	30	Revue des emprunts à court terme et des informations à fournir connexes.
19. Provisions	30	Tableaux récapitulatifs et revue sommaire des éléments qui composent les provisions, incluant les activités de restructuration.
20. Dette à long terme	32	Tableau récapitulatif de la dette à long terme et des informations à fournir connexes.
21. Capital social attribuable aux actions ordinaires et aux actions sans droit de vote	33	Revue du capital social autorisé.
22. Engagements et passifs éventuels	34	Revue sommaire des passifs éventuels, des réclamations et des poursuites.
Autres		
23. Transactions entre parties liées	35	Tableaux récapitulatifs, y compris une revue sommaire des transactions avec les principaux dirigeants.
24. Informations financières supplémentaires	37	Tableaux récapitulatifs des éléments qui composent certains postes importants des états financiers.

1 états financiers consolidés intermédiaires résumés

Les notes annexes figurant dans ces états financiers consolidés intermédiaires résumés comprennent uniquement les événements et les transactions d'importance et non toutes les informations normalement présentées dans les états financiers audités annuels de TELUS Corporation. Par conséquent, ces états financiers consolidés intermédiaires sont dits résumés. De plus, ces états financiers consolidés intermédiaires résumés doivent être lus parallèlement aux états financiers consolidés audités de TELUS Corporation pour l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Ces états financiers consolidés intermédiaires résumés sont exprimés en dollars canadiens et préparés suivant les mêmes méthodes comptables et les mêmes méthodes d'application de ces dernières que celles décrites aux états financiers consolidés de TELUS Corporation pour l'exercice clos le 31 décembre 2011. Les principes comptables généralement reconnus utilisés par TELUS Corporation sont les Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (les « IFRS de l'IASB ») et les principes comptables généralement reconnus du Canada et ces états financiers consolidés intermédiaires résumés sont conformes à la Norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire*. Ces états financiers consolidés intermédiaires résumés reflètent tous les ajustements (de nature récurrente habituelle) qui sont, de l'avis de la société, nécessaires à une présentation fidèle des résultats pour les périodes intermédiaires présentées.

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés de TELUS Corporation pour le trimestre clos le 31 mars 2012 ont été autorisés par le conseil d'administration de TELUS Corporation pour publication le 9 mai 2012.

2 faits nouveaux concernant les méthodes comptables

a) Coentreprise immobilière

La société comptabilise sa participation de 50 % dans la coentreprise immobilière, décrite plus en détail à la note 17, au moyen de la méthode de la mise en équivalence, en vertu de laquelle le placement est d'abord comptabilisé au coût et ensuite ajusté pour refléter la quote-part de la société des bénéfices ou des pertes de la coentreprise immobilière et le montant des bénéfices distribués.

b) Première application des normes, interprétations et modifications des normes et interprétation au cours de la période de présentation de l'information financière

En décembre 2010, l'IASB a publié des modifications à IAS 12, *Impôts sur le résultat*, qui, dans le cas de la société, n'ont pas eu d'incidence.

c) Normes, interprétations et modifications des normes non encore entrées en vigueur et non encore appliquées

Sauf indication contraire, les normes suivantes s'appliquent aux périodes ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2013. Sauf indication contraire et selon les faits et circonstances actuels, la société ne s'attend pas à ce que l'application des normes suivantes ait des répercussions importantes, et elle détermine à l'heure actuelle les dates auxquelles elle compte appliquer ces normes.

- IFRS 7, *Instruments financiers : informations à fournir* (modifiée en 2011)
- IFRS 9, *Instruments financiers*. Cette norme s'applique aux périodes ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2015.
- Sauf en ce qui concerne les obligations d'information dont il est fait mention dans le présent document, les normes suivantes et les normes modifiées doivent initialement être appliquées en même temps :
 - IFRS 10, *États financiers consolidés*
 - IFRS 11, *Partenariats*
 - IFRS 12, *Informations à fournir sur les participations dans d'autres entités*
 - IAS 27, *États financiers individuels* (modifiée en 2011)
 - IAS 28, *Participations dans des entreprises associées* (modifiée en 2011)
- IFRS 13, *Évaluation de la juste valeur*
- IAS 32, *Instruments financiers : présentation* (modifiée en 2011). Cette norme s'applique aux périodes ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2014.
- IAS 19, *Avantages du personnel* (modifiée en 2011). En ce qui concerne les méthodes comptables qu'utilise la société à l'heure actuelle ainsi que ses pratiques en matière de présentation et d'informations à fournir, la principale différence découlant de la norme modifiée tient au fait que le taux de rendement à long terme attendu des actifs des régimes de retraite ne sera plus utilisé aux fins des calculs concernant les régimes à prestations définies (et ne constituera plus une estimation significative). Aux fins du calcul du bénéfice net de la société, les notions de « charges d'intérêts » et de « rendement des actifs des régimes » seront remplacées par la notion d'« intérêt net ». L'intérêt net de chaque régime est le produit du surplus (déficit) du régime multiplié par le taux d'actualisation. Comme c'était le cas auparavant, la norme modifiée ne prescrit pas dans quel élément du résultat opérationnel le montant d'intérêt net doit être présenté, mais la société prévoit présenter ce montant comme une composante des coûts de financement lorsqu'elle appliquera la norme modifiée.

Selon le point de vue actuel de la société, lequel se fonde sur des données historiques à long terme, le taux de rendement à long terme attendu des actifs des régimes excéderait le taux d'actualisation (en raison du pourcentage élevé des actifs des régimes à prestations définies devant être investis dans des titres de capitaux propres), l'incidence relative de la norme modifiée devrait se traduire par une diminution du bénéfice net et des montants par action connexes. L'écart, le cas échéant, entre le taux de rendement réel des actifs des régimes à prestations définies et le taux d'actualisation, ainsi que l'incidence connexe du plafond relatif aux actifs des régimes à prestations définies, le cas échéant, seraient inscrits comme une « réévaluation » dans les autres éléments du résultat global. La société ne s'attend pas à ce que la norme modifiée se répercute dans l'état de la situation financière ou dans le tableau des flux de trésorerie.

La norme modifiée a une incidence sur les comptes consolidés intermédiaires résumés de résultat et de résultat global de la façon suivante :

Trimestres clos les 31 mars (en millions, sauf les montants par action)	2012			2011		
	Chiffres présentés à l'heure actuelle	Chiffres modifiés en raison de l'incidence d'IAS 19	Chiffres pro forma	Chiffres présentés à l'heure actuelle	Chiffres modifiés en raison de l'incidence d'IAS 19	Chiffres pro forma
CHARGES OPÉRATIONNELLES						
Charge au titre des avantages du personnel	506 \$	28 \$	534 \$	447 \$	29 \$	476 \$
COÛTS DE FINANCEMENT	75 \$	11	86 \$	104 \$	2	106 \$
IMPÔT SUR LE BÉNÉFICE	116 \$	(10)	106 \$	110 \$	(7)	103 \$
BÉNÉFICE NET		(29)			(24)	
AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL						
Élément qui ne sera jamais ultérieurement reclassé en résultat						
Réévaluations des régimes à prestations définies	156 \$	29	185 \$	44 \$	24	68 \$
RÉSULTAT GLOBAL		— \$			— \$	
BÉNÉFICE NET PAR ACTION ORDINAIRE ET ACTION SANS DROIT DE VOTE						
De base	1,07 \$	(0,09) \$	0,98 \$	1,01 \$	(0,08) \$	0,93 \$
Dilué	1,06 \$	(0,08) \$	0,98 \$	1,00 \$	(0,07) \$	0,93 \$

La société prévoit actuellement appliquer initialement la norme modifiée pour les périodes ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2013.

3 politiques financières liées à la structure du capital

La société gère le capital dans le but i) de maintenir une structure du capital souple qui optimise le coût et la disponibilité du capital en fonction d'un risque acceptable; ii) de tenir compte des intérêts des détenteurs de titres de participation et de ceux des détenteurs de titres de créance.

Dans sa définition du capital, et aux fins de la gestion du capital, la société englobe les capitaux propres attribuables aux actions ordinaires et aux actions sans droit de vote (compte non tenu du cumul des autres éléments du résultat global), la dette à long terme (y compris tous les actifs ou passifs de couverture connexes, déduction faite des montants comptabilisés dans le cumul des autres éléments du résultat global), la trésorerie et les placements temporaires, ainsi que les créances clients titrisées.

La société gère sa structure du capital et ajuste celle-ci en fonction des variations de la conjoncture et des risques liés aux actifs sous-jacents. Afin de maintenir ou d'ajuster sa structure du capital, la société peut ajuster le montant des dividendes versés aux détenteurs d'actions ordinaires et d'actions sans droit de vote, peut racheter des actions à des fins d'annulation dans le cadre d'offres de rachat permis dans le cours normal des activités, peut émettre de nouvelles actions ou de nouveaux titres de créance, peut émettre de nouveaux titres de créance afin de remplacer une dette existante dotée de caractéristiques différentes, ou peut accroître ou réduire le montant des créances clients vendues à une fiducie de titrisation sans lien de dépendance.

La société surveille le capital au moyen de diverses mesures, notamment le ratio dette nette/bénéfice avant intérêts, impôt et amortissements excluant les coûts de restructuration (le « BAIIA excluant les coûts de restructuration »), ainsi que les ratios de distribution.

Le ratio dette nette/BAIIA excluant les coûts de restructuration est calculé comme la dette nette à la fin de la période divisée par le BAIIA excluant les coûts de restructuration sur 12 mois. Historiquement, cette mesure est essentiellement identique au ratio de levier financier prévu par les clauses restrictives des facilités de crédit de la société. La dette nette et le BAIIA excluant les coûts de restructuration sont des mesures qui n'ont pas de signification normalisée prescrite par les IFRS de l'IASB et, par conséquent, il est peu probable qu'elles soient comparables à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs; le calcul de ces mesures se présente comme dans le tableau qui suit. La dette nette est un élément d'un ratio servant à déterminer la conformité aux clauses restrictives s'appliquant à la dette.

Le ratio de distribution présenté est calculé comme les dividendes déclarés par action ordinaire et action sans droit de vote du trimestre, comptabilisés dans les états financiers, multipliés par quatre et divisés par la somme du bénéfice de base par action des quatre derniers trimestres dans le cas des périodes intermédiaires (divisés par le bénéfice de base par action annuel si le montant présenté se rapporte à un exercice); le ratio de distribution présenté du bénéfice net ajusté varie du fait qu'il exclut les ajustements liés à l'impôt sur le bénéfice et la perte liée au remboursement par

anticipation de titres de créance à long terme et les incidences continues des options sur actions comportant l'option de règlement en espèces net.

La stratégie de la société en 2012, qui est demeurée inchangée par rapport à 2011, vise à maintenir les politiques financières énoncées dans le tableau suivant. La société estime que ses politiques et directives financières, qui sont revues une fois par an, ont atteint un niveau optimal et qu'elles lui permettent d'avoir un accès raisonnable aux marchés des capitaux, en maintenant des cotes de crédit de BBB+ à A-, ou des cotes équivalentes.

Aux 31 mars ou pour les périodes de 12 mois closes à ces dates (en millions de dollars)	Politique	2012	2011
Composantes des ratios d'endettement et de couverture			
Dettes nettes ¹		6 898 \$	7 034 \$
BAlIA excluant les coûts de restructuration ²		3 845 \$	3 771 \$
Montant net du coût financier ³		348 \$	511 \$
Ratio d'endettement			
Dettes nettes/BAlIA excluant les coûts de restructuration	1,5 – 2,0	1,8	1,9
Ratios de couverture			
Couverture par le bénéfice ⁴		5,4	3,8
Couverture des intérêts par le BAlIA excluant les coûts de restructuration ⁵		11,0	7,4
Autres mesures			
Ratio de distribution du bénéfice net ajusté ⁶		63 %	62 %
Ratio de distribution		61 %	61 %

1. La dette nette est calculée comme suit :

	2012	2011
Dettes à long terme (note 20)	6 533 \$	6 187 \$
Frais d'émission de titres de créance portés en déduction de la dette à long terme	26	27
Passifs dérivés, montant net	—	413
Cumul des autres éléments du résultat global découlant des instruments financiers utilisés pour gérer le risque de taux d'intérêt et le risque de change liés à la dette libellée en dollars américains (excluant les incidences fiscales)	—	8
Trésorerie et placements temporaires, montant net	(68)	(23)
Emprunts à court terme	407	422
Dettes nettes	6 898 \$	7 034 \$

2. Le BAlIA excluant les coûts de restructuration est calculé comme suit :

	2012			Période de 12 mois actuellement close
	Cumul jusqu'à ce jour : ajouter (déduire)			
	Trimestre correspondant	Exercice précédent	Trimestre considéré	
BAlIA (note 5)	(986) \$	3 778 \$	1 009 \$	3 801 \$
Coûts de restructuration (note 19 b)	(4)	35	13	44
BAlIA excluant les coûts de restructuration	(990) \$	3 813 \$	1 022 \$	3 845 \$

3. Le montant net du coût financier est le montant net des coûts de financement avant les profits liés au remboursement par anticipation et à l'échéance de titres de créance, calculé sur 12 mois (les pertes comptabilisées liées au remboursement par anticipation, le cas échéant, sont incluses dans le montant net du coût financier).
4. La couverture par le bénéfice est le bénéfice net attribuable aux actions ordinaires et actions sans droit de vote avant les charges d'intérêts brutes et la charge d'impôt sur le bénéfice, divisé par les charges d'intérêts brutes.
5. La couverture des intérêts par le BAlIA excluant les coûts de restructuration est définie comme le BAlIA excluant les coûts de restructuration divisé par le montant net du coût financier. Cette mesure est essentiellement identique au ratio de couverture prévu par les clauses restrictives des facilités de crédit de la société.
6. Le bénéfice net ajusté attribuable aux actions ordinaires et actions sans droit de vote est calculé comme suit :

	2012	2011
Bénéfice net ajusté attribuable aux actions ordinaires et actions sans droit de vote	1 240 \$	1 103 \$
Ajustements liés à l'impôt sur le bénéfice	(31)	(29)
Perte liée au remboursement par anticipation de titres de créance à long terme, déduction faite de l'impôt sur le bénéfice	—	37
Perte liée à la participation dans la composante immeuble résidentiel de la coentreprise immobilière Jardin TELUS	1	—
Profit résultant de la réévaluation à la juste valeur à la date d'acquisition de la participation de 51 % dans Transactel (Barbados) Inc. et ajustement postérieur à la contrepartie éventuelle, déduction faite de l'impôt sur le bénéfice	—	(12)
Incidences des options sur actions comportant l'option de règlement en espèces net, déduction faite de l'impôt sur le bénéfice	(8)	(11)
Bénéfice net ajusté attribuable aux actions ordinaires et actions sans droit de vote	1 202 \$	1 088 \$

Le ratio dette nette/BAlIA excluant les coûts de restructuration était de 1,8 fois au 31 mars 2012, soit un résultat en baisse de 0,1 fois par rapport à l'exercice précédent en raison de la réduction de la dette nette et de l'augmentation du BAlIA excluant les coûts de restructuration. Le ratio de couverture par le bénéfice était de 5,4 fois, au 31 mars 2012, soit

une augmentation comparativement à 3,8 fois à l'exercice précédent; une diminution des charges d'intérêts brutes a fait augmenter le ratio de 1,5, tandis qu'une augmentation du bénéfice avant les charges d'intérêts brutes et impôt a fait augmenter le ratio de 0,1. Le ratio de couverture des intérêts par le BAIIA excluant les coûts de restructuration s'est établi à 11,0 fois au 31 mars 2012, soit une hausse comparativement à 7,4 fois à l'exercice précédent; une baisse des charges d'intérêts nettes a fait augmenter le ratio de 3,5 tandis qu'une hausse du BAIIA excluant les coûts de restructuration a fait augmenter le ratio de 0,1.

4 instruments financiers

a) Risque de crédit

En excluant le risque de crédit, le cas échéant, découlant des swaps de devises réglés sur une base brute (se reporter à la note 4 c), la meilleure représentation de l'exposition maximale de la société au risque de crédit (excluant les incidences fiscales) est présentée dans le tableau suivant. Celle-ci, toutefois, illustre le pire scénario et ne reflète aucunement les résultats attendus par la société.

(en millions)	Au 31 mars 2012	Au 31 décembre 2011
Trésorerie et placements temporaires, montant net	68 \$	46 \$
Débiteurs	1 406	1 428
Actifs dérivés	15	17
	1 489 \$	1 491 \$

Trésorerie et placements temporaires

La société a géré son risque de crédit associé à la trésorerie et aux placements temporaires en s'assurant que ces actifs financiers sont placés auprès de gouvernements, de grandes institutions financières auxquelles une importante agence de notation a accordé une forte cote de qualité supérieure et d'autres tiers solvables. Un examen continu est exécuté pour évaluer les changements de l'état des tiers.

Débiteurs

Le risque de crédit associé aux débiteurs est par sa nature même géré par l'importante clientèle diversifiée de la société, qui regroupe à peu près tous les secteurs des consommateurs et des entreprises au Canada. La société applique un programme d'évaluation du crédit des clients et limite le montant du crédit accordé lorsqu'elle le juge nécessaire.

Le tableau suivant présente l'analyse du classement chronologique des créances clients qui ne font pas l'objet d'une provision aux dates des états consolidés de la situation financière. Au 31 mars 2012, la durée de vie moyenne pondérée des créances clients est de 28 jours (29 jours au 31 décembre 2011) et la durée de vie moyenne pondérée des créances clients en souffrance est de 63 jours (61 jours au 31 décembre 2011). Aucun intérêt n'est imputé sur les créances clients courantes. Par la suite, les intérêts sont imputés au taux du marché sur les soldes impayés.

(en millions)	Au 31 mars 2012	Au 31 décembre 2011
Créances clients, déduction faite de la provision pour créances douteuses		
Moins de 30 jours après la date de facturation	793 \$	796 \$
De 30 à 60 jours après la date de facturation	183	224
De 61 à 90 jours après la date de facturation	44	65
Après la date de facturation depuis plus de 90 jours	67	57
	1 087 \$	1 142 \$
Créances clients (note 24 a)	1 122 \$	1 178 \$
Provision pour créances douteuses	(35)	(36)
	1 087 \$	1 142 \$

La société maintient des provisions pour les pertes sur créances potentielles liées à des créances douteuses. La conjoncture, les informations historiques, la raison pour laquelle les comptes sont en souffrance ainsi que le secteur d'activité d'où proviennent les créances clients sont tous des éléments pris en compte lorsque vient le temps de déterminer si les comptes en souffrance devraient faire l'objet d'une provision; les mêmes facteurs sont considérés pour déterminer s'il faut radier les montants imputés au compte de correction de valeur à l'encontre des créances clients. La dotation à la provision pour créances douteuses est calculée au moyen d'une identification spécifique pour les créances clients dépassant un certain solde et sur la base d'une provision fondée sur des statistiques pour les autres comptes. Aucune créance client n'est radiée directement à même la provision pour créances douteuses.

Le tableau suivant présente un sommaire des activités liées à la provision pour créances douteuses de la société.

Périodes closes les 31 mars (en millions)	Trimestres	
	2012	2011
Solde au début	36 \$	41 \$
Ajouts (dotation à la provision pour créances douteuses)	11	13
Utilisation nette	(12)	(12)
Solde à la fin	35 \$	42 \$

Actifs dérivés (et passifs dérivés)

Les contreparties aux contrats à terme d'actions réglés en trésorerie au titre de la rémunération fondée sur des actions ainsi qu'aux dérivés liés aux opérations de change de la société sont de grandes institutions financières auxquelles une importante agence de notation a accordé une cote de qualité supérieure. Le montant en dollars du risque de crédit lié à des contrats conclus avec l'une ou l'autre de ces institutions financières est limité, et les cotes de crédit des contreparties font l'objet d'un suivi. La société n'accorde ni ne reçoit de sûreté pour les contrats de swap ou les éléments de couverture en raison de sa cote de crédit et de celle de ses contreparties. Elle est exposée à des pertes sur créances qui pourraient résulter de la non-exécution des contreparties, mais elle considère ce risque comme minime. Les passifs dérivés de la société ne se composent d'aucun passif éventuel lié au risque de crédit.

b) Risque de liquidité

À titre de composante des politiques financières liées à la structure du capital, décrites plus en détail à la note 3, la société gère son risque de liquidité des façons suivantes :

- à l'aide d'un processus d'équilibrage de trésorerie quotidien qui lui permet de gérer ses liquidités excédentaires et ses besoins en liquidités selon les besoins réels de la société et de ses filiales;
- en maintenant des facilités bancaires bilatérales (note 18) et des facilités de crédit consorsial (note 20 c);
- en vendant des créances clients à une fiducie de titrisation sans lien de dépendance (note 18);
- en maintenant un programme de papier commercial (note 20 b);
- en exerçant une surveillance constante des flux de trésorerie prévisionnels et réels;
- en gérant les échéances des actifs financiers et des passifs financiers.

Comme il est indiqué à la note 20 d), la société a d'importantes échéances de titres de créance au cours des années à venir. Au 31 mars 2012, la société pouvait émettre un montant de 2,5 milliards de dollars de titres de créance ou de participation en vertu d'un prospectus préalable de base, en vigueur jusqu'en novembre 2013 (montant de 2,5 milliards de dollars au 31 décembre 2011). La société estime que ses cotes de crédit de première qualité contribuent à lui donner un accès raisonnable aux marchés des capitaux.

La société fait correspondre de façon étroite les échéances contractuelles des passifs financiers dérivés avec celles des risques qu'ils sont censés gérer.

Les échéances prévues des passifs financiers non actualisés de la société ne diffèrent pas de façon importante des échéances contractuelles, sauf tel qu'il est indiqué ci-après. Les échéances contractuelles relatives aux passifs financiers non actualisés de la société, comprenant les intérêts s'y rapportant (le cas échéant), sont présentées dans les tableaux qui suivent.

Au 31 mars 2012 (en millions)	Non-dérivés				Dérivés		
	Passifs financiers ne portant pas intérêt	Emprunts à court terme ¹	Dettes à long terme (note 20)	Facilités de crédit aux fins des travaux de construction (note 17 c) ²	Montants des swaps de devises devant être échangés		Total
					(Reçus)	Payés	
2012							
Deuxième trimestre	741 \$	9 \$	1 117 \$	207 \$	(115) \$	115 \$	2 074 \$
Reste de l'exercice	482	3	171	—	(113)	113	656
2013	57	7	605	—	—	—	669
2014	1	405	980	—	—	—	1 386
2015	—	—	873	—	—	—	873
2016	—	—	807	—	—	—	807
Par la suite	—	—	4 070	—	—	—	4 070
Total	1 281 \$	424 \$	8 623 \$	207 \$	(228) \$	228 \$	10 535 \$

1. Les sorties de trésorerie pour le versement d'intérêts à l'égard des emprunts à court terme, du papier commercial et les montants prélevés sur les facilités de crédit (le cas échéant) de la société ont été calculés selon les taux en vigueur au 31 mars 2012.
2. Même si les facilités de crédit aux fins des travaux de construction pourraient être utilisées au deuxième trimestre sur présentation de tous les documents justificatifs, les prélèvements devraient avoir lieu à mesure que les travaux progresseront, et ce, jusqu'en 2015.

Au 31 décembre 2011 (en millions)	Non-dérivés			Dérivés		Total
	Passifs financiers ne portant pas intérêt	Emprunts à court terme ¹	Dettes à long terme (note 20)	Montants des swaps de devises devant être échangés		
				(Reçus)	Payés	
2012						
Premier trimestre	804 \$	6 \$	1 111 \$	(77) \$	75 \$	1 919 \$
Reste de l'exercice	513	5	276	(91)	89	792
2013	18	7	605	—	—	630
2014	—	405	980	—	—	1 385
2015	—	—	873	—	—	873
2016	—	—	807	—	—	807
Par la suite	—	—	4 070	—	—	4 070
Total	1 335 \$	423 \$	8 722 \$	(168) \$	164 \$	10 476 \$

1. Les sorties de trésorerie pour le versement d'intérêts à l'égard des emprunts à court terme, du papier commercial et les montants prélevés sur les facilités de crédit (le cas échéant) de la société ont été calculés selon les taux en vigueur au 31 décembre 2011.

c) Risque de change

La monnaie fonctionnelle de la société est le dollar canadien, mais certains produits et coûts opérationnels habituels sont libellés en dollars américains ainsi que certains achats de stocks et acquisitions d'immobilisations qu'elle effectue à l'échelle internationale. Le dollar américain est la seule devise à laquelle la société est exposée de façon significative.

La gestion du risque de change de la société consiste à recourir à des contrats de change à terme et des options sur devises pour fixer les taux de change sur les transactions et les engagements en dollars américains à court terme. La comptabilité de couverture n'est appliquée à ces contrats de change à terme et options sur devises assortis d'une échéance à court terme que dans certaines situations.

Le bénéfice net et les autres éléments du résultat global pour les trimestres clos les 31 mars 2012 et 2011 auraient pu varier si les taux de change du dollar canadien par rapport au dollar américain avaient présenté une variation par rapport aux taux réels à la date de la transaction. L'analyse de sensibilité qui suit concernant les taux de change du dollar canadien par rapport au dollar américain est fondée sur une variation hypothétique qui serait survenue au cours de la période de présentation de l'information financière (bien qu'aucune variation ne soit reflétée à la date de l'état de la situation financière – se reporter à la note 4 e) et qui a été appliquée à toutes les transactions pertinentes dans le compte consolidé de résultat et de résultat global. La charge d'impôt sur le bénéfice, dont le montant net est pris en compte dans l'analyse de sensibilité, reflète les taux d'imposition prévus par la loi moyens pondérés pour les périodes de présentation de l'information financière.

Trimestres clos les 31 mars (augmentation [diminution] en millions de dollars)	Bénéfice net et résultat global		Dépenses d'investissement	
	2012	2011	2012	2011
Variation de 10 % du taux de change du dollar CA par rapport au dollar US ¹				
Appréciation du dollar CA	8 \$	10 \$	(5) \$	(5) \$
Dépréciation du dollar CA	(8) \$	(10) \$	5 \$	5 \$

1. Ces sensibilités sont hypothétiques et doivent être considérées avec circonspection. Les variations du bénéfice net et du résultat global ne peuvent généralement pas faire l'objet d'une extrapolation étant donné que la relation entre la variation de l'hypothèse et celle du bénéfice net et du résultat global n'est pas nécessairement linéaire. Dans ce tableau, les répercussions de la variation du taux de change du dollar canadien par rapport au dollar américain sur le montant du bénéfice net et du résultat global sont calculées sans autre modification des données de l'analyse; or, dans la réalité, la variation du taux de change du dollar canadien par rapport au dollar américain peut entraîner la variation d'autres facteurs (par exemple, une plus grande solidité du dollar canadien peut occasionner des taux d'intérêt sur le marché plus favorables), ce qui pourrait contribuer à amplifier ou à contrebalancer les sensibilités.

L'analyse de sensibilité se fonde sur l'hypothèse selon laquelle la société bénéficiera de variations des taux de change; or, en réalité, le marché concurrentiel dans lequel la société exerce ses activités aura une incidence sur cette hypothèse. L'analyse de sensibilité est préparée en se fondant sur la moyenne simple du taux de change du dollar canadien par rapport au dollar américain pour la période.

En ce qui a trait aux acquisitions de stocks libellées en dollars américains, les acquisitions effectuées au cours de la période considérée sont comprises dans l'analyse de sensibilité en supposant que tous les éléments sont vendus dans la période où ils ont été acquis. De façon similaire, cette analyse de sensibilité repose sur l'hypothèse que tous les débiteurs et créditeurs libellés en dollars américains qui se produisent au cours de la période sont recouverts et réglés, respectivement, au cours de la période.

En ce qui a trait aux dépenses d'investissement libellées en dollars américains, les dépenses effectuées au cours de la période considérée sont comprises dans l'analyse de sensibilité en supposant des amortissements selon le mode linéaire sur une demi-période au cours de l'année où l'acquisition a été effectuée et une durée d'utilité estimative de dix ans; il n'a pas été tenu compte des dépenses d'investissement libellées en dollars américains effectuées au cours de périodes antérieures.

d) Risque de marché

Le bénéfice net et les autres éléments du résultat global pour les trimestres clos les 31 mars 2012 et 2011 auraient pu varier si les taux de change du dollar canadien par rapport au dollar américain, les taux d'intérêt sur le marché et le cours des actions ordinaires et des actions sans droit de vote de la société avaient présenté une variation des montants raisonnablement possibles par rapport à leurs valeurs réelles à la date de l'état de la situation financière.

L'analyse de sensibilité concernant l'exposition de la société au risque de change à la date de clôture a été effectuée en fonction d'une variation hypothétique qui serait survenue à la date de l'état de la situation financière (contrairement à l'application de la variation hypothétique à toutes les transactions pertinentes au cours des périodes considérées – se reporter à la note 4 d). Les soldes libellés en dollars américains et les valeurs nominales des instruments financiers dérivés aux dates de l'état de la situation financière ont été utilisés aux fins des calculs.

L'analyse de sensibilité concernant l'exposition de la société au risque de taux d'intérêt à la date de clôture a été effectuée en fonction d'une variation hypothétique qui serait survenue au début de l'exercice concerné et qui demeure inchangée jusqu'à la date de l'état de la situation financière. Le montant du capital à la date de l'état de la situation financière concerné et les valeurs nominales ont été utilisés aux fins des calculs.

L'analyse de sensibilité concernant l'exposition de la société à l'autre risque de prix découlant de la rémunération fondée sur des actions à la date de clôture a été effectuée en fonction d'une variation hypothétique qui serait survenue à la date de l'état de la situation financière concerné. Le nombre théorique des actions à la date de l'état de la situation financière concerné, incluant celui des contrats de swap sur actions réglés en trésorerie, a été utilisé aux fins des calculs.

La charge d'impôt sur le bénéfice, dont le montant net est pris en compte dans l'analyse de sensibilité, reflète les taux d'imposition prévus par la loi moyens pondérés pour les périodes de présentation de l'information financière.

Trimestres clos les 31 mars (augmentation [diminution]) en millions de dollars)	Bénéfice net		Autres éléments du résultat global		Résultat global	
	2012	2011	2012	2011	2012	2011
Variations raisonnables possibles des risques de marché ¹						
Variation de 10 % du taux de change du dollar CA par rapport au dollar US						
Appréciation du dollar CA	(8) \$	(11) \$	(9) \$	(10) \$	(17) \$	(21) \$
Dépréciation du dollar CA	7 \$	9 \$	9 \$	10 \$	16 \$	19 \$
Variation de 25 points de base du taux d'intérêt sur le marché						
Augmentation du taux	(1) \$	— \$	— \$	— \$	(1) \$	— \$
Diminution du taux	1 \$	— \$	— \$	— \$	1 \$	— \$
Variation de 25 % ² du cours des actions ordinaires et des actions sans droit de vote ³						
Augmentation du cours	(3) \$	(2) \$	4 \$	8 \$	1 \$	6 \$
Diminution du cours	3 \$	2 \$	(4) \$	(8) \$	(1) \$	(6) \$

1. Ces sensibilités sont hypothétiques et doivent être considérées avec circonspection. Les variations du bénéfice net ou des autres éléments du résultat global ne peuvent généralement pas faire l'objet d'une extrapolation étant donné que la relation entre la variation de l'hypothèse et celle du bénéfice net ou des autres éléments du résultat global n'est pas nécessairement linéaire. Dans ce tableau, les répercussions de la variation d'une hypothèse donnée sur le montant du bénéfice net ou des autres éléments du résultat global sont calculées sans autre modification des hypothèses; or, dans la réalité, la variation d'un facteur peut entraîner la variation d'autres facteurs (par exemple, l'augmentation des taux d'intérêt sur le marché peut occasionner des taux de change plus favorables [une plus grande solidité du dollar canadien]), ce qui pourrait contribuer à amplifier ou à contrebalancer les sensibilités.

L'analyse de sensibilité se fonde sur l'hypothèse selon laquelle la société bénéficiera de variations des taux de change et des taux d'intérêt sur le marché; or, en réalité, le marché concurrentiel dans lequel la société exerce ses activités aura une incidence sur cette hypothèse.

Il n'a pas été tenu compte de la différence dans le nombre théorique des actions liées aux attributions de rémunération fondée sur des actions effectuées au cours de la période de présentation de l'information financière qui pourrait s'être produite en raison d'une différence dans le cours des actions sans droit de vote.

2. Afin de faciliter la comparaison continue des sensibilités, la société a utilisé une variation constante d'une importance approximative. Reflétant les données portant sur une période de 4,25 ans et calculée sur une base mensuelle, ce qui est conforme aux hypothèses et méthodes établies décrites à la note 13 b), la volatilité du cours des actions sans droit de vote de la société, au 31 mars 2012, s'est établie à 22,6 % (24,7 % en 2011); reflétant les données portant sur le trimestre clos le 31 mars 2012, la volatilité s'est établie à 16,4 % (22,8 % en 2011).

3. Les répercussions hypothétiques des variations du cours des actions ordinaires et des actions sans droit de vote de la société se limitent aux répercussions auxquelles donneraient lieu les éléments liés à la rémunération fondée sur des actions de la société qui sont comptabilisés à titre d'instruments de passif et les contrats de swap sur actions réglés en trésorerie connexes.

La société est exposée à d'autres risques de prix liés à ses instruments financiers, comme il est décrit plus en détail à la note 4 f).

e) Juste valeur*Généralités*

La valeur comptable de la trésorerie et des placements temporaires, des débiteurs, des obligations à court terme, des emprunts à court terme, des créditeurs et de certaines provisions (y compris des créditeurs à l'égard de la restructuration) correspond approximativement à leur juste valeur en raison de l'échéance immédiate ou à court terme de ces instruments financiers. La valeur comptable des placements de la société comptabilisés au moyen de la méthode du coût n'excède pas leur juste valeur.

La valeur comptable des placements à court terme, le cas échéant, égale leur juste valeur, car ces placements sont classés comme étant détenus à des fins de transaction. La juste valeur est déterminée directement en fonction des cours de marché sur des marchés actifs.

La juste valeur de la dette à long terme de la société est évaluée en fonction des cours de marché sur des marchés actifs.

La juste valeur des instruments financiers dérivés de la société utilisés pour gérer le risque de change est évaluée en fonction des cours de marché sur des marchés actifs de ces instruments financiers ou d'instruments financiers similaires ou en fonction des taux courants offerts à la société pour des instruments financiers de même échéance ainsi que par l'utilisation de flux de trésorerie futurs actualisés à l'aide des taux courants pour des instruments financiers similaires d'une durée semblable et exposés à des risques comparables (ces justes valeurs sont en grande partie fondées sur les taux de change à terme du dollar canadien par rapport au dollar américain aux dates de l'état de la situation financière).

La juste valeur des instruments financiers dérivés de la société utilisés pour gérer le risque lié aux augmentations des charges de rémunération découlant de certains modes de rémunération fondée sur des actions est basée sur les estimations de la juste valeur des contrats à terme d'actions réglés en trésorerie connexes octroyés par les contreparties aux transactions (ces estimations de la juste valeur sont en grande partie fondées sur le cours des actions ordinaires et des actions sans droit de vote de la société aux dates de l'état de la situation financière).

Dérivés

Les instruments financiers de la société qui sont évalués à la juste valeur sur une base récurrente au cours des périodes suivant la comptabilisation initiale ainsi que le niveau au sein de la hiérarchie des justes valeurs utilisé pour les évaluer sont présentés dans le tableau suivant.

(en millions)	Évaluation à la juste valeur à la date de clôture au moyen des éléments suivants :							
	Valeur comptable		Cours relevés sur les marchés actifs pour des éléments identiques (Niveau 1)		Autres données importantes pouvant être observées (Niveau 2)		Données importantes ne pouvant être observées (Niveau 3)	
	Au 31 mars 2012	Au 31 déc. 2011	Au 31 mars 2012	Au 31 déc. 2011	Au 31 mars 2012	Au 31 déc. 2011	Au 31 mars 2012	Au 31 déc. 2011
Actif								
Dérivés liés aux opérations de change	1 \$	4 \$	— \$	— \$	1 \$	4 \$	— \$	— \$
Dérivés liés à la rémunération fondée sur des actions	14	13	—	—	14	13	—	—
	15 \$	17 \$	— \$	— \$	15 \$	17 \$	— \$	— \$

Les instruments financiers dérivés de la société qui sont évalués à la juste valeur sur une base récurrente suivant la comptabilisation initiale sont présentés dans le tableau suivant :

(en millions)		Au 31 mars 2012			Au 31 décembre 2011		
Désignation	Date d'échéance maximale	Valeur nominale	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur nominale	Valeur comptable	Juste valeur
Actifs courants							
<i>Dérivés utilisés pour gérer les éléments suivants :</i>							
Risque de change lié aux produits libellés en dollars américains	DFT ¹	2012	28 \$	— \$	— \$	26 \$	— \$
Risque de change lié aux achats libellés en dollars américains	DFT ¹	2012	85 \$	—	—	50 \$	1
Risque de change lié aux achats libellés en dollars américains	DFC ²	2012	114 \$	1	1	89 \$	3
Variations de la charge de rémunération fondée sur des actions (note 13 b)	DFT ¹	2012	3 \$	—	—	— \$	—
Variations de la charge de rémunération fondée sur des actions (note 13 c)	DFC ²	2012	20 \$	11	11	20 \$	10
			12 \$	12 \$			14 \$
Autres actifs non courants							
<i>Dérivés utilisés pour gérer les éléments suivants :</i>							
Variations de la charge de rémunération fondée sur des actions (note 13 c)	DFC ²	2013	22 \$	4 \$	3 \$	22 \$	3 \$
Déduire : Montants nets à payer aux contreparties à des dérivés				(1)			(1)
			3 \$	3 \$			2 \$
Passifs courants							
<i>Dérivés utilisés pour gérer les éléments suivants :</i>							
Variations de la charge de rémunération fondée sur des actions (note 13 b)	DFT ¹	2012	— \$	— \$	— \$	4 \$	— \$

- Dérivés désignés comme étant détenus à des fins de transaction au moment de la comptabilisation initiale; la comptabilité de couverture n'est pas appliquée.
- Dérivés désignés comme étant détenus à des fins de couverture au moment de la comptabilisation initiale (éléments de couverture de flux de trésorerie); la comptabilité de couverture n'est pas appliquée.

Non-dérivés

La dette à long terme de la société, qui est évaluée au coût amorti et la juste valeur de celle-ci, est présentée dans le tableau suivant.

(en millions)		Au 31 mars 2012		Au 31 décembre 2011	
		Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Dette à long terme		6 533 \$	7 349 \$	6 574 \$	7 359 \$

f) Comptabilisation des profits et des pertes sur les dérivés

Le tableau suivant présente les profits et les pertes, excluant les incidences fiscales, sur les instruments dérivés classés à titre d'éléments de couverture de flux de trésorerie ainsi que leur emplacement dans les comptes consolidés de résultat et de résultat global; il n'y avait aucune partie inefficace des instruments dérivés classés à titre d'éléments de couverture de flux de trésorerie pour les périodes présentées.

Trimestres clos les 31 mars (en millions)	Montant du profit (de la perte) comptabilisé(e) dans les autres éléments du résultat global (partie efficace) (note 10)		Emplacement	Profit (perte) reclassé(e) des autres éléments du résultat global au résultat (partie efficace) (note 10)	
	2012	2011		Montant	
				2012	2011
Dérivés utilisés pour gérer le risque de change					
– lié à la dette libellée en dollars américains	— \$	(7) \$	Coûts de financement	— \$	(19) \$
– lié aux achats libellés en dollars américains	(1)	(2)	Achat de biens et services	1	(1)
Dérivés utilisés pour gérer les variations de la charge de rémunération fondée sur des actions (note 13 c)	2	3	Charge au titre des avantages du personnel	2	3
	1 \$	(6) \$		3 \$	(17) \$

Le tableau suivant présente les profits et les pertes découlant des instruments dérivés qui sont classés à titre d'éléments détenus à des fins de transaction et qui ne sont pas désignés comme faisant partie d'une relation de couverture, ainsi que leur emplacement dans les comptes consolidés de résultat et de résultat global.

Trimestres clos les 31 mars (en millions)	Emplacement	Profit (perte) comptabilisé(e) au résultat sur les dérivés	
		2012	2011
Dérivés utilisés pour gérer le risque de change	Coûts de financement	(1) \$	(3) \$
Dérivés utilisés pour gérer les variations de la charge de rémunération fondée sur des actions (note 13 b)	Charge au titre des avantages du personnel	—	3
		(1) \$	— \$

5 information sectorielle

Les secteurs opérationnels et les secteurs à présenter de la société sont les services mobiles et les services filaires. Le secteur des services mobiles comprend les services de communications personnelles numériques, les ventes d'équipement et les services Internet mobile. Le secteur des services filaires comprend les services de transmission de données (qui comprennent les services de télévision, les services Internet, les services de transmission de données améliorés et les services d'hébergement, ainsi que les services gérés et les services de transmission de données existants), les services locaux et interurbains de transmission de la voix et les autres services de télécommunications, sauf les services mobiles. La division sectorielle est établie sur la base de similarités technologiques, des compétences techniques nécessaires à la fourniture des produits et services, des caractéristiques des clients, des canaux de distribution employés et de l'application des règlements. Les ventes intersectorielles sont comptabilisées à la valeur d'échange, soit un montant convenu entre les parties.

La société ne dispose pas de produits opérationnels significatifs attribués à l'extérieur du Canada ou d'immobilisations et de goodwill situés à l'extérieur du Canada.

8 coûts de financement

Périodes closes les 31 mars (en millions)	Trimestres	
	2012	2011
Charges d'intérêts		
Intérêts sur la dette à long terme	86 \$	102 \$
Intérêts sur les emprunts à court terme et autres	2	3
Effet de la désactualisation d'obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (note 19 a)	1	1
	89	106
Opérations de change	(4)	(2)
	85	104
Produits d'intérêts – intérêts sur les remboursements d'impôt	(10)	—
	75 \$	104 \$

9 impôt sur le bénéfice

a) Composition des charges et rapprochement des taux

Périodes closes les 31 mars (en millions)	Trimestres	
	2012	2011
Charge (économie) d'impôt exigible		
Pour la période de présentation de l'information financière considérée	429 \$	66 \$
Ajustements corrélatifs au redressement lié à des questions fiscales d'exercices antérieurs	(11)	—
	418	66
Charge (économie) d'impôt différé		
Survenant à la naissance et à la reprise des différences temporelles	(309)	52
Réévaluation du passif d'impôt différé pour refléter les futurs taux d'imposition prévus par la loi	(1)	(8)
Ajustements corrélatifs au redressement lié à des questions fiscales d'exercices antérieurs	8	—
	(302)	44
	116 \$	110 \$

La charge d'impôt sur le bénéfice de la société diffère de celle obtenue par l'application des taux d'imposition prévus par la loi en raison des éléments suivants :

Trimestres clos les 31 mars (en millions de dollars)	2012		2011	
Impôts de base combinés aux taux d'imposition prévus par la loi moyens pondérés	119 \$	25,7 %	119 \$	27,2 %
Réévaluation du passif d'impôt différé pour refléter les futurs taux d'imposition prévus par la loi	(1)		(8)	
Écart de taux d'imposition appliqué au redressement lié à des exercices antérieurs, et ajustements corrélatifs à ce redressement	(3)		—	
Rémunération sous forme d'attributions d'options sur actions	1		—	
Autres	—		(1)	
Charge d'impôt présentée dans les comptes consolidés intermédiaires résumés de résultat et de résultat global	116 \$	25,0 %	110 \$	25,1 %

Les taux d'imposition prévus par la loi moyens pondérés au titre des impôts de base combinés de la société résultent des éléments suivants :

Périodes closes les 31 mars	Trimestres	
	2012	2011
Taux fédéral de base	14,7 %	16,1 %
Taux provincial moyen pondéré	10,3 %	10,4 %
Autres juridictions fiscales	0,7 %	0,7 %
	25,7 %	27,2 %

b) Autres

La société exerce des activités de recherche-développement qui sont admissibles à des crédits d'impôt à l'investissement. Au cours du trimestre clos le 31 mars 2012, la société a inscrit des crédits d'impôt à l'investissement de 2 millions de dollars (néant en 2011). Du montant total des crédits d'impôt à l'investissement inscrits par la société au cours du trimestre clos le 31 mars 2012, une tranche de 1 million de dollars (néant en 2011) a été comptabilisée en réduction des immobilisations corporelles et incorporelles et le reste, en réduction des biens et des services achetés.

10 autres éléments du résultat global

Trimestres clos les 31 mars (en millions)	Éléments reclassés en résultat							
	Possibilité de reclassement ultérieur					Jamais		
	Variation de la juste valeur latente des dérivés désignés à titre de couvertures de flux de trésorerie (note 4 f)							
	Profits (pertes) survenu(e)s au cours de la période considérée	(Profits) pertes de périodes antérieures transféré(e)s en résultat net au cours de la période considérée	Total	Écart de change cumulé	Cumul des autres éléments du résultat global	Profits (pertes) actuariels au titre du régime de retraite à prestations définies du personnel cumulés ¹	Autres éléments du résultat global	
Solde cumulé au 1 ^{er} janv. 2011			1 \$	— \$	1 \$	(214) \$		
Autres éléments du résultat global								
Montant	(6) \$	17 \$	11	(4)	7	59	66 \$	
Impôt sur le bénéfice	1 \$	2 \$	3	—	3	15	18	
Montant net			8	(4)	4	44	48 \$	
Solde cumulé au 31 mars 2011			9 \$	(4) \$	5 \$	(170) \$		
Solde cumulé au 1 ^{er} janv. 2012			7 \$	4 \$	11 \$	(1 065) \$		
Autres éléments du résultat global								
Montant	1 \$	(3) \$	(2)	(2)	(4)	209	205 \$	
Impôt sur le bénéfice	— \$	(1) \$	(1)	—	(1)	53	52	
Montant net			(1)	(2)	(3)	156	153 \$	
Solde cumulé au 31 mars 2012			6 \$	2 \$	8 \$	(909) \$		

1. Les écarts actuariels au titre des régimes de retraite à prestations définies représentent uniquement les écarts actuariels survenus le 1^{er} janvier 2010 ou après cette date. En ne tenant pas compte des incidences fiscales sur ce point, le profit net (la perte nette) cumulé imputé aux autres éléments du résultat global au 31 mars 2012 s'est établi à (1 217) \$ [(1 426) \$ au 31 décembre 2012].

Au 31 mars 2012, l'estimation par la société du montant net des profits existants (pertes existantes) découlant de la juste valeur latente des dérivés désignés à titre de couvertures de flux de trésorerie, qui sont présentés dans le cumul des autres éléments du résultat global et qui devraient faire l'objet d'un reclassement en résultat net au cours des 12 prochains mois, est de 3 millions de dollars, excluant les incidences fiscales.

11 montants par action

Le bénéfice net de base par action ordinaire et action sans droit de vote est calculé au moyen de la division du bénéfice net attribuable aux actions ordinaires et aux actions sans droit de vote par le nombre moyen pondéré total d'actions ordinaires et d'actions sans droit de vote en circulation au cours de la période. Le bénéfice net dilué par action ordinaire et action sans droit de vote est calculé pour tenir compte des attributions d'options sur actions et des unités d'actions restreintes.

Le tableau ci-dessous présente le rapprochement des dénominateurs entrant dans le calcul du bénéfice de base et du bénéfice dilué par action. Le bénéfice dilué attribuable aux actions ordinaires et aux actions sans droit de vote est égal au bénéfice net attribuable aux actions ordinaires et aux actions sans droit de vote pour toutes les périodes présentées.

Périodes closes les 31 mars (en millions)	Trimestres	
	2012	2011
Nombre moyen pondéré total de base d'actions ordinaires et d'actions sans droit de vote en circulation	325	324
Effet des titres dilutifs		
Attributions d'options sur actions	2	2
Nombre moyen pondéré total dilué d'actions ordinaires et d'actions sans droit de vote en circulation	327	326

Pour le trimestre clos le 31 mars 2012, le calcul du bénéfice dilué par action ordinaire et action sans droit de vote ne tient pas compte de certaines attributions d'options sur actions en cours visant 1 million d'options (3 millions en 2011), parce que le prix d'exercice de ces attributions d'options était supérieur au cours de marché moyen des actions ordinaires et des actions sans droit de vote durant les périodes visées.

12 dividendes par action

Trimestres clos les 31 mars
(en millions, sauf les montants
par action)

Dividendes sur actions ordinaires et actions sans droit de vote	2012				2011 ¹			
	Déclarés		Versés aux actionnaires le	Total	Déclarés		Versés aux actionnaires le	Total
En date du	Par action	En date du			Par action			
Dividende du premier trimestre	9 mars 2012	0,580 \$	2 avril 2012	189 \$	11 mars 2011	0,525 \$	1 ^{er} avril 2011	170 \$
Dividende du deuxième trimestre	8 juin 2012	0,610	3 juill. 2012	198	—	—	—	—
		1,190 \$		387 \$		0,525 \$		170 \$

1. Au cours de l'exercice 2011, le dividende du deuxième trimestre a été déclaré le 4 mai 2011.

Le 21 février 2012, le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 0,61 \$ par action sur les actions ordinaires et les actions sans droit de vote émises et en circulation de la société payable le 3 juillet 2012 aux détenteurs inscrits à la fermeture des bureaux le 8 juin 2012.

13 rémunération fondée sur des actions

a) Éléments de la rémunération fondée sur des actions

La charge au titre des avantages du personnel figurant dans les comptes consolidés de résultat et de résultat global ainsi que dans les tableaux consolidés des flux de trésorerie comprend les montants de la rémunération fondée sur des actions suivants :

Trimestres clos les 31 mars (en millions)	2012			2011		
	Charge au titre des avantages du personnel	Sorties de trésorerie liées aux activités opérationnelles connexes	Ajustement au tableau des flux de trésorerie	Charge au titre des avantages du personnel	Sorties de trésorerie liées aux activités opérationnelles connexes	Ajustement au tableau des flux de trésorerie
Attributions d'options sur actions ¹	2 \$	— \$	2 \$	(4) \$	(6) \$	(10) \$
Unités d'actions restreintes ²	6	(1)	5	7	(2)	5
Régime d'actionariat des employés	8	(8)	—	8	(8)	—
	16 \$	(9) \$	7 \$	11 \$	(16) \$	(5) \$

1. La charge (l'économie) découlant des options sur actions comportant l'option de règlement en espèces net, déduction faite des incidences du contrat de swap sur actions réglé en trésorerie (se reporter à la note 4 f), s'est établie à néant [(8) \$ en 2011].
2. La charge découlant des unités d'actions restreintes est présentée déduction faite des incidences du contrat de swap sur actions réglé en trésorerie (se reporter à la note 4 f).

Pour le trimestre clos le 31 mars 2012, les sorties de trésorerie liées aux activités opérationnelles connexes relativement aux attributions d'options sur actions comprennent les sorties de trésorerie découlant des contrats de swap sur actions réglés en trésorerie de néant (6 millions de dollars en 2011). Pour le trimestre clos le 31 mars 2012, l'avantage d'impôt sur le bénéfice découlant de la rémunération fondée sur des actions s'est établi à 4 millions de dollars (3 millions de dollars en 2011); comme il est indiqué à la note 9, les montants à l'égard de la rémunération fondée sur des actions n'étaient pas tous déductibles fiscalement.

b) Attributions d'options sur actions

Généralités

La société utilise des attributions d'options sur actions en guise de fidélisation et de rémunération au rendement. La société offre divers régimes d'options sur actions dans le cadre desquels les dirigeants et autres employés peuvent recevoir des options leur permettant d'acheter des actions ordinaires ou des actions sans droit de vote, à un prix correspondant à la juste valeur de marché des actions au moment de l'attribution. Les attributions d'options sur actions actuellement octroyées dans le cadre des régimes peuvent être exercées au cours de périodes définies ne dépassant pas sept ans à compter du moment de l'attribution; avant 2003, les attributions d'options sur actions étaient octroyées et étaient assorties de périodes d'exercice ne dépassant pas dix ans.

La société applique la méthode de la juste valeur pour comptabiliser les attributions de rémunérations fondées sur des actions à ses dirigeants et autres employés. La période d'acquisition des droits au titre des attributions d'options sur actions est habituellement de trois ans (la durée de service requise), mais elle peut aussi s'échelonner sur une période maximale de cinq ans. La méthode d'acquisition de ces droits (en bloc ou graduelle) est déterminée à la date d'attribution ou avant cette date; toutes les attributions d'options sur actions octroyées après 2004 sont des attributions comportant des droits d'acquisition en bloc.

Le tableau suivant présente un sommaire de l'évolution des régimes d'options sur actions de la société.

Période close le 31 mars 2012	Trimestre ¹	
	Nombre d'options sur actions	Prix moyen pondéré des options sur actions
En cours, au début	9 573 701	39,41 \$
Exercées ²	(1 832 885)	35,05 \$
Ayant fait l'objet d'une renonciation	(87 373)	40,19 \$
Éteintes et autres	(19 806)	35,56 \$
En cours, à la fin	7 633 637	40,46 \$

1. Pour le trimestre clos le 31 mars 2012, l'attribution annuelle d'options sur actions traditionnellement effectuée au premier trimestre en guise de fidélisation et de rémunération au rendement a été reportée jusqu'au 9 mai 2012.
2. La valeur intrinsèque totale des attributions d'options sur actions exercées pour le trimestre clos le 31 mars 2012 se chiffrait à 39 millions de dollars (reflétant un prix moyen pondéré aux dates d'exercice de 56,42 \$ l'action).

Le tableau suivant présente le rapprochement du nombre d'options sur actions exercées et du nombre d'actions sans droit de vote émises.

Période close le 31 mars 2012	Trimestre
Actions émises ou pouvant être émises en vertu de l'exercice d'options sur actions	4 750
Actions émises ou pouvant être émises en vertu du choix de l'option de règlement en capitaux propres net liée aux attributions d'options sur actions	686 958
Incidence du choix de la société de régler les exercices d'attributions d'options sur actions au moyen de l'option de règlement en capitaux propres net	1 141 177
Options sur actions exercées	1 832 885

Le tableau suivant répartit les options sur actions de la société en cours, qui sont toutes des actions sans droit de vote, au 31 mars 2012, selon leur prix d'exercice et leur durée.

Options en cours	Total				Options pouvant être exercées	
					Nombre d'actions	Prix moyen pondéré
Fourchette de prix des options						
Prix le plus bas	10,75 \$	29,70 \$	44,66 \$	10,75 \$		
Prix le plus haut	16,15 \$	44,20 \$	64,64 \$	64,64 \$		
Date d'échéance et nombre d'actions						
2012	61 350	164 530	—	225 880	225 880	35,89 \$
2013	—	405 396	102 336	507 732	507 732	44,41 \$
2014	—	1 455	891 217	892 672	887 802	56,56 \$
2015	—	1 045 513	30 875	1 076 388	1 076 388	43,83 \$
2016	—	999 190	—	999 190	909 250	30,57 \$
2017	—	2 452 174	12 380	2 464 554	—	— \$
2018	—	—	1 467 221	1 467 221	—	— \$
	61 350	5 068 258	2 504 029	7 633 637	3 607 052	
Durée de vie contractuelle résiduelle moyenne pondérée (en années)	0,7	3,9	4,3	4,0		
Prix moyen pondéré	15,90 \$	35,88 \$	50,33 \$	40,46 \$		
Valeur intrinsèque totale ¹ (en millions)	3 \$	106 \$	16 \$	125 \$		
Options pouvant être exercées						
Nombre d'actions	61 350	2 526 144	1 019 558	3 607 052		
Durée de vie contractuelle résiduelle moyenne pondérée (en années)	0,7	2,8	1,9	2,5		
Prix moyen pondéré	15,90 \$	38,87 \$	55,58 \$	43,21 \$		
Valeur intrinsèque totale ¹ (en millions)	3 \$	45 \$	1 \$	49 \$		

1. La valeur intrinsèque totale est calculée en fonction du prix par action au 31 mars 2012 qui s'établit à 56,75 \$ pour les actions sans droit de vote.

Attributions d'options sur actions comptabilisées à titre d'instruments de capitaux propres

La juste valeur moyenne pondérée des attributions d'options sur actions octroyées et les hypothèses moyennes pondérées utilisées dans l'estimation de la juste valeur au moment de l'attribution à l'aide du modèle d'évaluation des options de Black et Scholes (modèle analytique) se présentent comme suit :

Périodes closes les 31 mars	Trimestres	
	2012	2011
Juste valeur de l'attribution d'options sur actions (par option sur actions)	— \$	6,75 \$
Taux d'intérêt sans risque	— %	2,4 %
Durée de vie prévue ¹ (en années)	—	4,25
Volatilité attendue	— %	25,8 %
Taux de rendement	— %	4,5 %

1. La durée contractuelle maximale des attributions d'options sur actions octroyées en 2011 était de sept ans.

Le taux d'intérêt sans risque utilisé pour déterminer la juste valeur des attributions d'options sur actions est basé sur une courbe des taux du gouvernement du Canada qui a cours au moment de l'attribution. La durée de vie prévue des attributions d'options sur actions est fondée sur les données historiques de la société relatives à l'exercice de l'attribution d'options sur actions. De même, la volatilité attendue tient compte de la volatilité historique des actions sans droit de vote de la société. Le taux de rendement représente le dividende annualisé ayant cours à la date d'attribution, divisé par le prix d'exercice de l'attribution d'options sur actions. Les dividendes ne sont pas versés sur des attributions d'options sur actions non exercées et ne peuvent faire l'objet d'acquisition de droits.

Certaines attributions d'options comportent une option de règlement en capitaux propres net. Le titulaire d'options ne dispose pas du choix d'exercer l'option de règlement en capitaux propres net; il revient à la société de choisir si l'exercice d'une attribution d'options sur actions est réglé comme une option sur actions ou au moyen de l'option de règlement en capitaux propres net.

Attributions d'options sur actions comptabilisées à titre d'instruments de passif

La presque totalité des attributions d'options sur actions en cours de la société qui avaient été octroyées avant le 1^{er} janvier 2005 ont une option de règlement en espèces net. Le titulaire d'options dispose du choix d'exercer l'option de règlement en espèces net. Les attributions d'options sur actions en cours qui sont touchées par cette modification prennent davantage les caractéristiques d'instruments de passif plutôt que d'instruments de capitaux propres. Pour les attributions d'options sur actions en cours qui ont été modifiées et octroyées après 2001, la charge minimale comptabilisée à leur égard correspondra à leurs justes valeurs à la date d'attribution.

La société a conclu un contrat de swap sur actions réglé en trésorerie qui établit un plafond des coûts pour la société liés à la presque totalité des attributions d'options sur actions en cours qui sont touchées. Le tableau suivant présente les attributions d'options sur actions en cours (lesquelles se rapportent aux actions sans droit de vote attribuées après 2001) qui sont touchées et la composition de leurs justes valeurs à la date d'exercice plafonnées.

Au 31 mars 2012 (en millions de dollars, sauf les montants par attribution d'options sur actions en cours qui est touchée)	
Prix d'exercice moyen pondéré	15,89 \$
Juste valeur moyenne pondérée à la date d'attribution	4,85
Charge supplémentaire découlant de l'option de règlement en espèces net	34,41
Juste valeur à la date d'exercice plafonnée par un contrat de swap sur actions réglé en trésorerie	55,15 \$
Attributions d'options sur actions qui sont touchées en cours	61 350
Valeur intrinsèque totale ¹	3 \$

1. La valeur intrinsèque totale est calculée en fonction du prix par action au 31 mars 2012 qui s'établit à 56,75 \$ pour les actions sans droit de vote. La différence entre le montant de la valeur intrinsèque totale dans ce tableau et le montant présenté à la note 24 a) représente l'incidence, le cas échéant, de la constatation de la charge minimale découlant des justes valeurs à la date d'attribution pour les attributions d'options sur actions en cours qui sont touchées.

c) Unités d'actions restreintes

La société utilise des unités d'actions restreintes en guise de rémunération au rendement. Chaque unité d'action restreinte est de valeur nominale égale à une action sans droit de vote, et donne droit aux mêmes dividendes auxquels cette unité aurait donné lieu si elle avait effectivement été une action sans droit de vote émise et en circulation; les dividendes théoriques sont inscrits à titre d'émissions d'unités d'actions restreintes supplémentaires au cours de la durée de vie de l'unité en question. En raison du mécanisme des dividendes théoriques, la juste valeur à la date d'attribution des unités d'actions restreintes est égale à la juste valeur de marché des actions correspondantes à la date d'attribution. Les unités d'actions restreintes deviennent payables lorsque les droits sont acquis. La période d'acquisition habituelle des droits sur les unités d'actions restreintes est de 33 mois (la durée de service requise). La méthode d'acquisition de ces droits (en bloc ou graduelle) est déterminée à la date d'attribution ou avant cette date. Le passif connexe est normalement réglé en trésorerie.

Le tableau suivant présente un sommaire des mouvements des unités d'actions restreintes de la société.

Période close le 31 mars 2012¹

	Trimestre ¹		
	Nombre d'unités d'actions restreintes		Juste valeur moyenne pondérée à la date d'attribution
	Droits non acquis	Droits acquis	
En cours, au début			
Droits non acquis	1 471 836	—	40,60 \$
Droits acquis	—	15 951	38,39 \$
Émises – Au lieu de dividendes	14 570	21	54,50 \$
Droits acquis	(4 517)	4 517	40,63 \$
Réglées en espèces	—	(18 372)	38,45 \$
Ayant fait l'objet d'une renonciation ou annulées	(21 220)	(21)	39,37 \$
En cours, à la fin			
Droits non acquis	1 460 669	—	40,62 \$
Droits acquis	—	2 096	42,68 \$

1. Pour le trimestre clos le 31 mars 2012, l'attribution annuelle d'unités d'actions restreintes traditionnellement effectuée au premier trimestre en guise de rémunération au rendement a été reportée jusqu'au 9 mai 2012.

En ce qui a trait à certaines émissions d'unités d'actions restreintes, la société a conclu des contrats à terme d'actions réglés en trésorerie, qui établissent le coût pour la société; ces renseignements ainsi que le calendrier des unités d'actions restreintes en cours de la société au 31 mars 2012 dont les droits n'ont pas été acquis sont présentés dans le tableau suivant.

	Nombre d'unités d'actions restreintes à coût fixe	Coût établi pour la société par unité d'action restreinte	Nombre d'unités d'actions restreintes à coût variable	Nombre total d'unités d'actions restreintes dont les droits ne sont pas acquis
Acquisition des droits au cours des exercices se clôturant les 31 décembre :				
2012	538 000	38,13 \$	195 472	733 472
2013	447 000	50,96 \$	280 197	727 197
	985 000		475 669	1 460 669

d) Régime d'actionnariat des employés

La société offre un régime d'actionnariat des employés qui permet aux employés admissibles allant jusqu'à une certaine catégorie d'emploi d'acheter des actions ordinaires au moyen de retenues sur la paie régulières s'établissant entre 1 % et 10 % de leur salaire; pour les catégories d'emploi dont la rémunération est plus élevée, ces retenues peuvent s'établir entre 1 % et 55 % du salaire de l'employé. La société doit verser des cotisations à un pourcentage s'établissant entre 20 % et 40 %, qu'elle a elle-même déterminé, pour chaque dollar cotisé par l'employé, jusqu'à concurrence d'un maximum de 6 % de la paie de l'employé admissible. Pour les trimestres clos les 31 mars 2012 et 2011, la société a versé une cotisation de 40 % pour les employés allant jusqu'à une certaine catégorie d'emploi; pour les catégories d'emploi dont la rémunération est plus élevée, la société a versé une cotisation de 35 %. La société comptabilise ses cotisations à titre de composante de la charge au titre des avantages du personnel et les droits sur la cotisation de la société sont acquis selon la première éventualité entre le dernier jour à l'emploi de la société du participant au régime et le dernier jour ouvrable de l'année civile au cours duquel la société a versé sa cotisation, à moins que le participant au régime n'ait fait l'objet d'un licenciement motivé, auquel cas, il sera déchu des cotisations de l'employeur versées au cours de l'exercice.

Périodes closes les 31 mars (en millions)	Trimestres	
	2012	2011
Cotisations du personnel	23 \$	21 \$
Cotisations de l'employeur	8	8
	31 \$	29 \$

En vertu de ce régime, la société a le choix d'offrir de nouvelles actions ou de demander au fiduciaire d'en acquérir sur le marché boursier. Pour les trimestres clos les 31 mars 2012 et 2011, toutes les actions ordinaires émises à l'intention des employés conformément à ce régime avaient été achetées sur le marché aux cours de négociation habituels.

14 avantages du personnel futurs

a) Régimes de retraite à prestations définies – détails

Charge

La charge au titre des régimes de retraite à prestations définies de la société s'établit comme suit :

Trimestres clos les 31 mars (en millions)	2012			2011		
	Charge au titre des avantages du personnel	Autres éléments du résultat global	Total	Charge au titre des avantages du personnel	Autres éléments du résultat global	Total
Comptabilisée dans les éléments suivants :						
Coût des services rendus au cours de la période	23 \$	— \$	23 \$	20 \$	— \$	20 \$
Coût des services passés	3	—	3	—	—	—
Rendement de l'actif des régimes, déduction faite des intérêts						
Coût financier de l'obligation au titre des prestations constituées	86	—	86	89	—	89
Rendement de l'actif des régimes ¹	(113)	(200)	(313)	(118)	(59)	(177)
	(27)	(200)	(227)	(29)	(59)	(88)
Gain actuariel découlant des éléments suivants :						
Hypothèses démographiques	—	(9)	(9)	—	—	—
	(1) \$	(209) \$	(210) \$	(9) \$	(59) \$	(68) \$

1. Le rendement de l'actif des régimes compris dans la charge au titre des avantages du personnel reflète le taux de rendement à long terme prévu par la direction.

b) Régimes à cotisations définies

Le total des coûts des régimes à cotisations définies comptabilisés par la société se présente comme suit :

Périodes closes les 31 mars (en millions)	Trimestres	
	2012	2011
Cotisations au régime de retraite syndical et au régime de retraite de la fonction publique	7 \$	7 \$
Autres régimes à cotisations définies	10	10
	17 \$	17 \$

15 immobilisations corporelles

(en millions)	Actifs liés au réseau	Bâtiments et améliorations locatives	Actifs loués en vertu de contrats de location- financement	Autres	Terrains	Actifs en construction	Total
Au coût							
Au 31 décembre 2011	23 766 \$	2 473 \$	23 \$	1 622 \$	55 \$	372 \$	28 311 \$
Ajouts	130	3	—	11	—	225	369
Cessions, mises hors service et autres	(38)	(4)	(16)	(19)	—	—	(77)
Reclassements	106	8	—	13	—	(127)	—
Au 31 mars 2012	23 964 \$	2 480 \$	7 \$	1 627 \$	55 \$	470 \$	28 603 \$
Amortissement cumulé							
Au 31 décembre 2011	17 428 \$	1 560 \$	20 \$	1 339 \$	— \$	— \$	20 347 \$
Amortissement des immobilisations corporelles	285	32	—	26	—	—	343
Cessions, mises hors service et autres	(35)	(2)	(16)	(19)	—	—	(72)
Au 31 mars 2012	17 678 \$	1 590 \$	4 \$	1 346 \$	— \$	— \$	20 618 \$
Valeur comptable nette							
Au 31 décembre 2011	6 338 \$	913 \$	3 \$	283 \$	55 \$	372 \$	7 964 \$
Au 31 mars 2012	6 286 \$	890 \$	3 \$	281 \$	55 \$	470 \$	7 985 \$

La valeur comptable brute des immobilisations corporelles entièrement amorties qui étaient toujours utilisées au 31 mars 2012 s'est établie à 3,1 milliards de dollars (3,0 milliards de dollars au 31 décembre 2010).

Au 31 mars 2012, les engagements contractuels de la société pour l'acquisition d'immobilisations corporelles s'élevaient à 264 millions de dollars sur une période allant jusqu'en 2014 (188 millions de dollars sur une période allant jusqu'en 2013 au 31 décembre 2011).

16 immobilisations incorporelles et goodwill

a) Immobilisations incorporelles et goodwill, montant net

(en millions)	Immobilisations incorporelles amortissables					Immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée			Total des immobilisations incorporelles	Goodwill ¹	Total des immobilisations incorporelles et goodwill	
	Abonnés	Contrats avec les clients, relations clients connexes et droits dans un bail	Logiciels	Servitudes et autres	Actifs en construction	Total	Licences de spectre	Marque acquise				Total
Au coût												
Au 31 décembre 2011	245 \$	197 \$	2 701 \$	93 \$	165 \$	3 401 \$	4 867 \$	7 \$	4 874 \$	8 275 \$	4 025 \$	12 300 \$
Ajouts	—	—	1	1	70	72	—	—	—	72	—	72
Ajouts découlant d'acquisitions d'entreprises et de placements connexes c)	—	3	29	—	—	32	—	—	—	32	—	32
Cessions, mises hors service et autres	—	—	(54)	(2)	—	(56)	—	—	—	(56)	—	(56)
Reclassements	—	—	43	—	(43)	—	—	—	—	—	—	—
Au 31 mars 2012	245 \$	200 \$	2 720 \$	92 \$	192 \$	3 449 \$	4 867 \$	7 \$	4 874 \$	8 323 \$	4 025 \$	12 348 \$
Amortissement cumulé												
Au 31 décembre 2011	64 \$	60 \$	1 936 \$	62 \$	— \$	2 122 \$	— \$	— \$	— \$	2 122 \$	364 \$	2 486 \$
Amortissement des immobilisations incorporelles	2	5	119	1	—	127	—	—	—	127	—	127
Cessions, mises hors service et autres	—	—	(61)	—	—	(61)	—	—	—	(61)	—	(61)
Au 31 mars 2012	66 \$	65 \$	1 994 \$	63 \$	— \$	2 188 \$	— \$	— \$	— \$	2 188 \$	364 \$	2 552 \$
Valeur comptable nette												
Au 31 décembre 2011	181 \$	137 \$	765 \$	31 \$	165 \$	1 279 \$	4 867 \$	7 \$	4 874 \$	6 153 \$	3 661 \$	9 814 \$
Au 31 mars 2012	179 \$	135 \$	726 \$	29 \$	192 \$	1 261 \$	4 867 \$	7 \$	4 874 \$	6 135 \$	3 661 \$	9 796 \$

1. L'amortissement cumulé du goodwill correspond à l'amortissement comptabilisé avant 2002.

La valeur comptable brute des immobilisations incorporelles entièrement amortissables qui étaient toujours utilisées au 31 mars 2012 s'est établie à 718 millions de dollars (662 millions de dollars au 31 décembre 2011).

Au 31 mars 2012, les engagements contractuels de la société pour l'acquisition d'immobilisations incorporelles totalisaient 158 millions de dollars sur une période allant jusqu'en 2018 (142 millions de dollars sur une période allant jusqu'en 2018 au 31 décembre 2011).

b) Immobilisations incorporelles amortissables

Le montant total estimatif de la dotation aux amortissements à l'égard des immobilisations incorporelles amortissables, calculé pour ces immobilisations détenues au 31 mars 2012, s'établit comme suit pour chacun des cinq prochains exercices :

Exercices se clôturant les 31 décembre (en millions)

2012 (reste de l'exercice)	300 \$
2013	276
2014	159
2015	85
2016	50

c) Acquisitions d'entreprises et placements connexes

Au cours du trimestre clos le 31 mars 2012, la société a acquis des entreprises et effectué des placements connexes; elle a notamment acquis une participation de 100 % dans une entreprise qui complète ses secteurs d'activité existants. Aucune contrepartie éventuelle n'a été exigée au cours de la transaction.

Justes valeurs à la date d'acquisition

Les justes valeurs à la date d'acquisition attribuées aux actifs acquis et aux passifs repris sont présentées dans le tableau suivant.

À la date d'acquisition (en millions)

Actif	
Actifs courants	
Débiteurs ¹	2 \$
Actifs non courants	
Immobilisations incorporelles	
Immobilisations incorporelles amortissables ²	
Relations clients	3
Logiciels	29
Total des actifs non courants	32
Total des actifs identifiables acquis	34
Passif	
Passifs courants	2
Actifs identifiables nets acquis	32 \$
Acquisition effectuée selon le moyen suivant :	
Contrepartie en trésorerie	30 \$
Charges à payer	2
	32 \$

1. La juste valeur des débiteurs est égale aux montants contractuels bruts à recevoir et reflète les meilleures estimations aux dates d'acquisition des flux de trésorerie contractuels devant être recouverts.
2. Les relations clients et les logiciels acquis lors de l'acquisition sont amortis sur des périodes de six ans et de cinq ans, respectivement.

17 coentreprise immobilière

a) Généralités

Au premier trimestre de 2011, la société a annoncé la conclusion d'un partenariat à parts égales avec une partie sans lien de dépendance, aux fins du projet Jardin TELUS, un projet de réaménagement se composant d'un immeuble d'habitation en copropriété et d'un immeuble commercial et de commerces de détail situés à Vancouver, en Colombie-Britannique. Le projet donnera lieu à la construction de nouveaux locaux qui abriteront le siège social de la société. La nouvelle tour de bureaux, dont la construction devrait prendre fin en 2014, sera construite conformément à la norme LEED (d'après l'anglais *Leadership in Energy and Environmental Design*) Platine de 2009, et la nouvelle tour d'habitation en copropriété, dont la construction devrait prendre fin en 2015, sera construite conformément à la norme LEED Or.

b) Transactions de la société avec la coentreprise immobilière

Trimestre clos le 31 mars (en millions)	2012		
	Prêts et créances	Capitaux propres	Total
Comptes de résultat et de résultat global connexes de la coentreprise immobilière			
Résultat global attribuable à la société	— \$	(2) \$	(2) \$
État de la situation financière connexe de la coentreprise immobilière			
Biens immobiliers de la société investis dans la coentreprise immobilière	1	1	2
Fonds de la société investis dans la coentreprise immobilière	—	15	15
	1	16	17
Augmentation relative à la coentreprise immobilière	1	14	15
Solde au début	—	—	—
Solde à la fin	1 \$	14 \$	15 \$
Compte avec la coentreprise immobilière			
Courant ¹	1 \$	— \$	1 \$
Non courant	—	14	14
	1 \$	14 \$	15 \$

1. Présenté dans les états consolidés de la situation financière de la société à titre de débiteurs.

c) Engagements et passifs éventuels*Engagement au titre des travaux de construction*

La coentreprise immobilière prévoit engager des dépenses totalisant environ 470 millions de dollars aux fins de la construction d'une tour de bureaux et d'une tour d'habitation en copropriété. Les travaux de construction de la tour de bureaux ont débuté, et les travaux de construction de la tour d'habitation en copropriété devraient débuter au deuxième trimestre de 2012. Au 31 mars 2012, les engagements contractuels de la coentreprise immobilière jusqu'en 2014 au titre des travaux de construction s'élevaient à 152 millions de dollars.

Contrat de location simple

Au cours du trimestre clos le 31 mars 2012, la société a conclu avec la coentreprise immobilière un contrat de location simple pour ses nouveaux locaux qui abriteront son siège social, aux taux du marché. Les paiements au titre du contrat de location simple pour la période de 20 ans totalisent 230 millions de dollars, ce qui comprend les coûts d'occupation de 91 millions de dollars.

Facilités de crédit aux fins des travaux de construction

Au cours du trimestre clos le 31 mars 2012, la coentreprise immobilière a obtenu des engagements de financement de deux institutions financières canadiennes aux fins du projet Jardin TELUS. TELUS Corporation prévoit participer, en sa qualité de coprêteur à 50 %, aux facilités de crédit aux fins des travaux de construction. Lorsqu'elles auront été entièrement documentées, et que toutes les conditions de financement auront été remplies, ces facilités fourniront des liquidités totalisant 413 millions de dollars à la coentreprise immobilière. Les facilités comportent les déclarations, les garanties et les clauses restrictives habituelles et elles seront garanties par des débentures à vue constituant des prêts hypothécaires de premier rang à charges fixes et flottantes grevant les deux projets immobiliers sous-jacents. Les facilités porteront intérêt au taux des acceptations bancaires ou au taux préférentiel, majoré des marges applicables.

Au 9 mai 2012, aucun montant n'avait été avancé en vertu des facilités.

Engagement à fournir des ressources

Outre les apports déjà fournis au 31 mars 2012, la société s'est engagée à apporter à la coentreprise immobilière les biens immobiliers nécessaires pour la tour de bureaux et la tour d'habitation en copropriété; ces apports devraient être faits au deuxième trimestre de 2012.

En contrepartie des biens immobiliers nécessaires à la tour d'habitation en copropriété, la société s'attend à reprendre un billet ne portant pas intérêt et qui devra être remboursé aux coentrepreneurs avant toute autre distribution découlant de la tour d'habitation en copropriété, à l'exception du remboursement des facilités de crédit aux fins des travaux de construction. Le billet ne portant pas intérêt devrait être garanti par une hypothèque de rang inférieur à la garantie de financement aux fins des travaux de construction.

Autres

Il est prévu que la société reçoive 50 % des produits de la vente des unités de la tour d'habitation en copropriété excédant la première tranche de 18 millions de dollars; elle devrait également recevoir 25 % de la première tranche de 18 millions de dollars, le solde de 75 % étant destiné au coentrepreneur sans lien de dépendance.

La société doit garantir le paiement de 50 % des frais de crédit et des coûts liés à l'achèvement des travaux de la facilité de crédit aux fins des travaux de construction de la coentreprise immobilière. Elle doit également verser une indemnité en matière d'environnement au profit des bailleurs de fonds des travaux. Si la société effectue des versements à l'égard de cette garantie ou indemnité parce que le coentrepreneur sans lien de dépendance n'a pas payé sa quote-part des coûts liés au projet, elle bénéficiera de recours, y compris sur la participation du coentrepreneur sans lien de dépendance dans la coentreprise immobilière.

Au 31 mars 2012, la société n'avait comptabilisé aucun passif en ce qui a trait à ses obligations et garanties liées à la coentreprise immobilière.

18 emprunts à court terme

Le 26 juillet 2002, la filiale de TELUS, TELUS Communications Inc. (se reporter à la note 23 a), a conclu une convention avec une fiducie de titrisation sans lien de dépendance liée à une grande banque de l'annexe I, aux termes de laquelle TELUS Communications Inc. est en mesure de vendre une participation dans certaines de ses créances clients, sous réserve d'un montant maximal de 500 millions de dollars (500 millions de dollars au 31 décembre 2011). L'échéance courante de cette convention de titrisation à rechargement se termine le 1^{er} août 2014. TELUS Communications Inc. est tenue de maintenir au moins la cote de crédit BBB (faible) attribuée par Dominion Bond Rating Service, sinon la fiducie de titrisation pourra exiger la résiliation du programme de vente avant la fin de la durée.

Lorsque la société cède ses créances clients, elle conserve des comptes de réserve à titre de droits conservés dans les créances titrisées et les droits de gestion. Au 31 mars 2012, la société avait transféré, mais continuait de comptabiliser, des créances clients d'un montant de 455 millions de dollars (456 millions de dollars au 31 décembre 2011). Les emprunts à court terme de 400 millions de dollars (400 millions de dollars au 31 décembre 2011) se composent de montants prêtés à la société par une fiducie de titrisation sans lien de dépendance à la suite de la cession de créances clients.

Les montants prélevés sur les facilités bancaires bilatérales de la société constituaient le reste des emprunts à court terme (le cas échéant).

19 provisions

a) Généralités

(en millions)	Obligation liée à la mise hors service d'immobilisations	Provisions liées au personnel b)	Autres b)	Total
Au 31 décembre 2011	104 \$	37 \$	69 \$	210 \$
Ajout	—	13	1	14
Effet des intérêts	1	—	—	1
Usage	—	(9)	(22)	(31)
Au 31 mars 2012	105 \$	41 \$	48 \$	194 \$
Courantes	3 \$	36 \$	49 \$	88 \$
Non courantes	101	1	20	122
Au 31 décembre 2011	104 \$	37 \$	69 \$	210 \$
Courantes	3 \$	40 \$	29 \$	72 \$
Non courantes	102	1	19	122
Au 31 mars 2012	105 \$	41 \$	48 \$	194 \$

Obligation liée à la mise hors service d'immobilisations

La société comptabilise les passifs liés à la mise hors service d'immobilisations corporelles lorsque ces obligations découlent de l'acquisition, de la construction, de la mise en valeur ou de l'exploitation normale des actifs en question. La société prévoit que les sorties de trésorerie relativement au solde comptabilisé à la date des états financiers auront lieu aux alentours des dates où ces actifs non courants sont mis hors service.

Provisions liées au personnel

Les provisions liées au personnel ont principalement trait aux activités de restructuration [comme il est expliqué plus en détail à la note 19 b) qui suit]. Le moment où auront lieu les sorties de trésorerie relativement au solde comptabilisé à la date des états financiers est essentiellement de nature à court terme.

Autres

La provision pour autres éléments comprend les provisions au titre des litiges et des activités de restructuration liées à des personnes qui ne sont pas des employés [comme il est expliqué plus en détail à la note 19 b) qui suit], ainsi qu'au titre d'une option de vente position vendeur liée à une acquisition d'entreprise. Comme il est mentionné plus en détail à la note 22 d), la société fait l'objet d'un certain nombre de litiges et elle est au courant de certains litiges éventuels à son égard. En ce qui concerne les litiges, la société a établi des provisions, lorsque celles-ci sont justifiées, après avoir tenu compte de l'évaluation juridique, de l'information dont elle dispose actuellement et de la possibilité d'avoir recours à des contrats d'assurance ou autres. Le moment où auront lieu les sorties de trésorerie liées aux réclamations juridiques ne peut être raisonnablement déterminé. La société a fourni une option de vente position vendeur relativement à la participation ne donnant pas le contrôle restante de 5 % dans Transactel (Barbados) Inc. qu'elle ne détient pas; des sorties de trésorerie ne devraient pas avoir lieu avant l'exercice initial de l'option de vente position vendeur le 22 décembre 2015. La société prévoit que les sorties de trésorerie relativement au solde comptabilisé à la date des états financiers surviendront sur une période indéterminée s'échelonnant sur plusieurs années.

b) Restructuration

Les provisions liées au personnel et les autres provisions, indiquées à la note 19 a) précédente, comprennent les montants concernant les activités de restructuration. En 2012, les activités de restructuration comprenaient les initiatives d'efficacité opérationnelle suivantes :

- simplification ou automatisation des processus pour réaliser des efficacités opérationnelles, ce qui comprend des réductions de l'effectif;
- simplification des structures organisationnelles au moyen du regroupement des fonctions et de la réduction des paliers au sein de l'organisation;
- regroupement des biens immobiliers abritant les services administratifs, afin de créer une plus petite empreinte environnementale en favorisant le travail mobile, en encourageant la diminution des déplacements interville, et en réduisant les déplacements quotidiens vers le lieu de travail et l'utilisation des biens immobiliers, ce qui comprend les locaux vacants;
- mise hors service des produits et services non rentables;
- optimisation des activités d'impartition et de délocalisation des processus d'affaires vers les centres d'appels internationaux de la société.

Trimestres clos les 31 mars (en millions)	2012			2011		
	Provisions liées au personnel ¹	Autres ¹	Total ¹	Provisions liées au personnel ¹	Autres ¹	Total ¹
Coûts de restructuration						
Ajout						
Effectif						
Départs volontaires	12 \$	— \$	12 \$	1 \$	— \$	1 \$
Départs non volontaires	1	—	1	2	—	2
Autres	—	—	—	—	1	1
	13	—	13	3	1	4
Usage						
Effectif						
Départs volontaires	3	—	3	8	—	8
Départs non volontaires et autres	6	—	6	17	—	17
Autres	—	2	2	—	2	2
	9	2	11	25	2	27
Charges supérieures (inférieures) aux décaissements	4	(2)	2	(22)	(1)	(23)
Créditeurs et charges à payer à l'égard de la restructuration						
Solde au début	36	27	63	95	16	111
Solde à la fin	40 \$	25 \$	65 \$	73 \$	15 \$	88 \$

1. Les transactions et les soldes dans cette colonne sont inclus dans les transactions et les soldes dans les colonnes portant le même sous-titre à la note 19 a) précédente et sont, par conséquent, un sous-ensemble de ces transactions et soldes.

Ces initiatives visaient à accroître la productivité opérationnelle à long terme et la compétitivité de la société. La société prévoit que la presque totalité des sorties de trésorerie relativement au solde comptabilisé à la date des états financiers aura lieu au cours des 12 prochains mois.

Le montant estimatif des coûts de restructuration de la société pour 2012 est d'environ 50 millions de dollars.

20 Dette à long terme

a) Éléments de la dette à long terme

(en millions)			Au 31 mars 2012	Au 31 décembre 2011
Série	Taux d'intérêt	Échéance		
Billets de TELUS Corporation				
CB	5,00 % ¹	Juin 2013	300 \$	300 \$
CC	4,50 % ¹	Mars 2012	—	300
CD	4,95 % ¹	Mars 2017	692	692
CE	5,95 % ¹	Avril 2015	499	498
CF	4,95 % ¹	Mai 2014	698	698
CG	5,05 % ¹	Décembre 2019	991	991
CH	5,05 % ¹	Juillet 2020	993	993
CI	3,65 % ¹	Mai 2016	595	595
			4 768	5 067
Papier commercial de TELUS Corporation				
	1,16 %	Jusqu'en juillet 2012	1 024	766
Débitures de TELUS Communications Inc.				
2	11,90 % ¹	Novembre 2015	124	124
3	10,65 % ¹	Juin 2021	174	174
5	9,65 % ¹	Avril 2022	245	245
B	8,80 % ¹	Septembre 2025	198	198
			741	741
Dette à long terme			6 533 \$	6 574 \$
Tranche à court terme			1 024 \$	1 066 \$
Tranche à long terme			5 509	5 508
Dette à long terme			6 533 \$	6 574 \$

1. Les intérêts sont payables semestriellement.

b) Papier commercial de TELUS Corporation

TELUS Corporation dispose d'un programme de papier commercial non garanti, garanti par une tranche de sa facilité de crédit consorsial de 2,0 milliards de dollars, ce qui lui permet d'émettre du papier commercial d'un montant maximal de 1,2 milliard de dollars, dont le produit sera utilisé aux fins générales de la société, notamment à titre de dépenses d'investissement et de placements. La dette sous forme de papier commercial est exigible dans un délai de un an et est classée à titre de tranche à court terme de la dette à long terme étant donné que les montants sont entièrement garantis et que la société prévoit qu'ils continueront d'être garantis par la facilité de crédit renouvelable qui ne comporte aucune exigence de remboursement au cours de la prochaine année.

c) Facilité de crédit de TELUS Corporation

TELUS Corporation dispose d'une facilité de crédit bancaire non garantie et renouvelable de 2,0 milliards de dollars venant à échéance le 3 novembre 2016, accordée par un consortium d'institutions financières et qui doit servir aux fins générales de la société, notamment pour garantir le papier commercial.

La facilité de crédit de TELUS Corporation porte intérêt au taux préférentiel, au taux de base en dollars américains, au taux d'acceptation bancaire ou au taux interbancaire offert à Londres (« TIOL ») (tous ces termes sont utilisés ou définis dans la facilité de crédit), plus les marges applicables. La facilité de crédit comporte les déclarations, les garanties et les clauses restrictives habituelles, y compris le respect de deux ratios financiers mesurés à la clôture des trimestres financiers. En vertu de ces deux exigences, la société ne peut laisser son ratio de la dette nette sur les flux de trésorerie opérationnels excéder 4,0:1 et son ratio des flux de trésorerie opérationnels sur les charges d'intérêts doit être inférieur à 2,0:1, selon le sens donné à chacun de ces ratios en vertu de la facilité de crédit.

L'accès continu à la facilité de crédit de TELUS Corporation n'est pas assujéti au maintien par TELUS Corporation d'une cote de solvabilité en particulier.

(en millions)	Au 31 mars 2012	Au 31 décembre 2011
Montant net disponible	976 \$	1 234 \$
Lettres de crédit émises, mais non utilisées	—	—
Garantie du papier commercial	1 024	766
Montant brut disponible	2 000 \$	2 000 \$

En plus de la capacité de fournir des lettres de crédit conformément à sa facilité de crédit bancaire de 2,0 milliards de dollars, la société dispose de facilités de crédit de 115 millions de dollars venant à échéance au milieu de l'année 2013, dont une tranche de 115 millions de dollars avait été utilisée au 31 mars 2012 (115 millions de dollars au 31 décembre 2011).

d) Échéances de la dette à long terme

Les exigences prévues relatives aux remboursements sur la dette à long terme calculés en fonction de ces sommes impayées au 31 mars 2012, pour chacun des cinq prochains exercices sont présentées dans le tableau suivant.

Exercices se clôturant les 31 décembre (en millions)	
2012 (reste de l'exercice)	1 024 \$
2013	300
2014	700
2015	625
2016	600
Par la suite	3 324
Sorties de trésorerie futures à l'égard des remboursements de capital de la dette à long terme	6 573
Sorties de trésorerie futures à l'égard de l'intérêt connexe et des frais de crédit similaires ¹	2 050
Échéances contractuelles non actualisées (note 4 c)	8 623 \$

1. Les sorties de trésorerie futures à l'égard de l'intérêt connexe et des frais de crédit similaires pour le papier commercial et les montants prélevés sur les facilités de crédit de la société, le cas échéant, ont été calculés en fonction des taux en vigueur au 31 mars 2012.

21 Capital social attribuable aux actions ordinaires et aux actions sans droit de vote

Au 31 mars 2012 et au 31 décembre 2011, le capital social autorisé de la société comprenait un milliard d'actions sans valeur nominale de chacune des catégories suivantes : actions privilégiées de premier rang, actions privilégiées de second rang, actions ordinaires et actions sans droit de vote. Seuls les détenteurs d'actions ordinaires ont le droit de voter lors des assemblées générales de la société, chaque détenteur d'actions ordinaires pouvant exercer une voix par action ordinaire détenue à ces assemblées. Les actions sans droit de vote comportent des droits de conversion dans certains cas, notamment lorsque des modifications sont apportées aux règlements touchant les télécommunications, la radiocommunication et la radiodiffusion canadiennes de telle manière qu'aucune restriction ne s'applique aux non-Canadiens détenant des actions ordinaires de la société ou exerçant un contrôle sur celles-ci. Dans ce cas, les actionnaires ont le droit de convertir leurs actions sans droit de vote en actions ordinaires, à raison de une contre une, et la société a le droit d'exiger la conversion sur la même base de une contre une.

En ce qui concerne le paiement de dividendes et la distribution des actifs en cas de liquidation ou de dissolution volontaire ou forcée de la société ou de toute autre distribution des actifs de la société entre ses actionnaires aux fins de la liquidation de ses affaires, l'ordre de priorité est le suivant : actions privilégiées de premier rang, actions privilégiées de second rang et, enfin, les actions ordinaires et les actions sans droit de vote à égalité de rang sans préférence ni distinction.

Au 31 mars 2012, environ 27 millions d'actions sans droit de vote étaient réservées aux fins d'émission, sur le capital autorisé, dans le cadre des régimes d'options sur actions (se reporter à la note 13 b).

Après le 21 février 2012, la société a annoncé que les détenteurs de ses actions ordinaires et de ses actions sans droit de vote auront l'occasion de décider s'ils éliminent la catégorie d'actions sans droit de vote de la société lors de l'assemblée générale annuelle et extraordinaire qui se tiendra le 9 mai 2012. Selon les modalités de la proposition, chaque action sans droit de vote serait convertie en une action ordinaire, à raison de une pour une, conversion qui serait effectuée au moyen d'un plan d'arrangement approuvé par le tribunal et soumis à l'approbation de deux tiers des voix exprimées par les détenteurs d'actions ordinaires et de deux tiers des voix exprimées par les détenteurs d'actions sans droit de vote, chacun votant séparément en tant que catégorie. Le 8 mai 2012, la société a annoncé qu'elle mettait fin au plan d'arrangement présenté dans sa circulaire d'information 2012 et qu'elle avait l'intention de déposer de nouveau une nouvelle proposition en temps voulu.

22 engagements et passifs éventuels

a) Obligations en matière d'indemnisation

Dans le cours normal de ses activités, la société peut fournir une indemnisation à l'égard de certaines transactions. Ces obligations en matière d'indemnisation prévoient différentes durées et il arrive souvent que les modalités ne soient pas explicitement définies. Le cas échéant, une obligation en matière d'indemnisation est enregistrée à titre de passif. Dans bien des cas, ces obligations en matière d'indemnisation ne comportent aucun plafond, et le montant maximal général en vertu de ces obligations en matière d'indemnisation ne peut pas être évalué de manière raisonnable. À l'exclusion des obligations enregistrées à titre de passif au moment où la transaction est effectuée, la société n'a jamais fait de paiement important en vertu de ces obligations en matière d'indemnisation.

En ce qui a trait à la cession, en 2001, des activités de TELUS liées aux annuaires, la société a accepté de prendre en charge une quote-part proportionnelle des frais accrus de publication des annuaires pour le nouveau propriétaire si l'augmentation découle d'un changement relatif aux exigences réglementaires applicables du CRTC. La quote-part de la société est de 15 % jusqu'en mai 2016. En outre, si une mesure du CRTC empêchait le propriétaire de réaliser les activités liées aux annuaires qui sont précisées dans l'entente, TELUS indemniserait le propriétaire à l'égard de toute perte subie par ce dernier.

Se reporter à la note 17 pour obtenir des détails concernant les garanties fournies à la coentreprise immobilière Jardin TELUS par la société.

Au 31 mars 2012, la société n'avait comptabilisé aucun passif en ce qui a trait à ses engagements d'indemnisation.

b) Réclamations et poursuites

Généralités

La société fait l'objet de diverses réclamations et poursuites (incluant des recours collectifs) visant des dommages-intérêts et d'autres compensations. Aussi, la société a reçu ou est au courant de certaines réclamations éventuelles (incluant les réclamations en matière de propriété intellectuelle concernant la contrefaçon) à son égard et, dans certains cas, à l'égard de plusieurs autres entreprises de services mobiles et fournisseurs de services de télécommunications. Dans certaines instances, les questions en sont au stade préliminaire et la possibilité d'une responsabilité et l'importance d'une perte potentielle ne peuvent être déterminées actuellement de façon fiable. La société ne peut à l'heure actuelle prévoir avec certitude l'issue de ces réclamations, réclamations éventuelles et poursuites. Cependant, sous réserve des restrictions précédentes, la direction est d'avis, en vertu de l'évaluation juridique et selon l'information dont elle dispose actuellement, qu'il est improbable qu'un passif non couvert par les assurances ou autrement ait une incidence défavorable significative sur la situation financière et les résultats opérationnels de la société, sauf en ce qui concerne les éléments qui suivent.

Recours collectifs autorisés

Les recours collectifs contre la société comprennent un recours collectif intenté en août 2004, en Saskatchewan, contre un certain nombre de fournisseurs de services mobiles, anciens ou existants, y compris la société. La poursuite allègue que chaque entreprise de télécommunications est en rupture de contrat et est allée à l'encontre du principe de concurrence, de la pratique commerciale, de même que des lois sur la protection du consommateur partout au Canada en ce qui a trait à la facturation de frais d'accès au système. La poursuite cherche à recouvrer des dommages directs et des dommages-intérêts exemplaires dont le montant est indéterminé. En septembre 2007, la Cour du Banc de la Reine de la Saskatchewan a autorisé un recours collectif national. La demande de la société visant à interjeter appel de l'ordonnance d'autorisation a été rejetée le 15 novembre 2011. Une demande afin d'interjeter appel de cette décision a été déposée devant la Cour suprême du Canada le 13 janvier 2012. Depuis l'entrée en vigueur de la loi sur les recours

collectifs avec option de retrait en Saskatchewan, le conseil des plaignants a demandé l'autorisation d'un nouveau recours collectif national en Saskatchewan faisant essentiellement les mêmes allégations. Cette demande a été suspendue par le tribunal en décembre 2009 pour abus de procédure à la demande des plaignants, sous réserve de changements futurs dans les circonstances. En mars 2010, les plaignants ont présenté une demande afin d'interjeter appel de cette décision de suspension et cette demande a été ajournée en attendant l'issue du recours collectif intenté en 2004. Vers la fin de 2011, un autre recours collectif concernant les frais d'accès au système a été intenté en Colombie-Britannique. Ce recours collectif n'a pas encore été autorisé. La société croit qu'elle dispose d'une bonne défense à l'égard de ces recours.

Si le dénouement final de ces poursuites se révélait différent des évaluations et des hypothèses de la direction, cela pourrait donner lieu à un ajustement significatif à la situation financière de la société et aux résultats de ses activités; les évaluations et les hypothèses de la direction supposent qu'une estimation fiable des risques courus ne peut être faite à cette étape préliminaire des poursuites.

Recours collectifs non autorisés

Les recours collectifs non autorisés contre la société comprennent un recours collectif intenté en 2008 en Saskatchewan (des recours similaires ayant également été présentés par l'avocat des plaignants en Alberta) alléguant, entre autres, que les entreprises de télécommunications canadiennes, y compris la société, n'ont pas fourni au public un avis approprié relativement aux frais liés au service 911 et qu'elles ont de façon trompeuse fait passer ces frais pour des frais gouvernementaux. L'autre recours collectif intenté aussi en 2008 en Ontario allègue que la société a présenté de manière inexacte sa pratique visant à « arrondir » le temps d'antenne des téléphones mobiles à la minute la plus près et de facturer en fait pour la minute entière. Les plaignants de ces recours cherchent à recouvrer des dommages directs et des dommages-intérêts exemplaires et d'autres compensations. La société évalue le bien-fondé de ces poursuites, mais la possibilité d'une responsabilité et l'importance d'une perte potentielle ne peuvent être déterminées pour l'instant de façon fiable.

Réclamations en matière de propriété intellectuelle

Les réclamations et les réclamations éventuelles reçues par la société comprennent un avis de demande en poursuite portant sur certains produits mobiles utilisés sur le réseau de la société qui violeraient deux brevets de tiers. La société évalue le bien-fondé de cette poursuite, mais la possibilité d'une responsabilité et l'importance d'une perte potentielle ne peuvent être déterminées pour l'instant de façon fiable.

23 transactions entre parties liées

a) Placements dans des entités contrôlées importantes

		Au 31 mars 2012	Au 31 décembre 2011
	Pays dans lequel elles ont été constituées	Pourcentage d'actions détenues par l'entité mère immédiate	
Entité mère			
TELUS Corporation	Canada		
Entités contrôlées			
TELUS Communications Inc.	Canada	100 %	100 %
SOCIÉTÉ TÉLÉ-MOBILE	Canada	100 %	100 %
Société TELUS Communications Inc.	Canada	100 %	100 %

b) Transactions avec les principaux dirigeants

Les principaux dirigeants de la société, à savoir le conseil d'administration et l'équipe de la haute direction, ont le pouvoir et la responsabilité de superviser, de planifier, de diriger et de contrôler les activités de la société, et ils comprennent les membres du conseil d'administration et l'équipe de la haute direction de la société.

La charge de rémunération totale pour les principaux dirigeants et la composition de celle-ci se résument comme suit :

Périodes closes les 31 mars (en millions)	Trimestres	
	2012	2011
Avantages à court terme	2 \$	2 \$
Prestations de retraite ¹ et autres avantages postérieurs à l'emploi	4	1
Rémunération fondée sur des actions ²	3	4
	9 \$	7 \$

1. Les membres de l'équipe de la haute direction de la société sont des membres du régime de retraite à l'intention des membres de la direction et des professionnels de TELUS Corporation de la société et des régimes complémentaires non enregistrés et non contributifs à prestations définies.
2. Pour le trimestre clos le 31 mars 2012, la rémunération fondée sur des actions est présentée déduction faite d'un montant de 1 \$ (montant de 1 \$ en 2011) relatif à l'incidence des dérivés utilisés pour gérer la charge de rémunération fondée sur des actions [note 13 b), c)].

Comme il est indiqué à la note 13, la société a effectué des attributions de rémunération fondée sur des actions pour l'exercice 2011. Étant donné que la plupart de ces attributions sont des attributions comportant des droits d'acquisition en bloc ou graduelle et des durées de service requises s'échelonnant sur plusieurs années, la charge sera comptabilisée proportionnellement sur un certain nombre d'exercices et, par conséquent, seulement une partie des attributions de l'exercice 2011 est comprise dans les montants présentés dans le tableau précédent.

Périodes closes les 31 mars (en millions)	Trimestres	
	2012	2011
Total de la juste valeur à la date d'attribution des éléments suivants :		
Unités d'actions restreintes attribuées	— \$	15 \$

Le total des montants de passif au titre des attributions de rémunération fondée sur des actions aux principaux dirigeants se résume comme suit :

(en millions)	Au 31 mars 2012	Au 31 décembre 2011
Unités d'actions restreintes	14 \$	12 \$
Droits différés à la valeur d'actions ¹	24	22
	38 \$	34 \$

1. Le régime de droits différés à la valeur d'actions (auparavant, le régime d'options d'achat d'actions et de rémunération en actions) à l'intention des administrateurs de la société prévoit qu'en plus de recevoir une attribution d'actions annuelle pour ce qui est des droits différés à la valeur d'actions, un administrateur peut choisir de recevoir sa provision annuelle d'administrateur et ses jetons de présence aux réunions en droits différés à la valeur d'actions, en actions sans droit de vote ou en espèces. Les droits différés à la valeur d'actions donnent aux administrateurs le droit de recevoir un nombre spécifique d'actions de TELUS ou un paiement en espèces calculé en fonction de la valeur des actions ordinaires et des actions sans droit de vote de TELUS. Les droits différés à la valeur d'actions sont payés lorsqu'un administrateur cesse d'être administrateur pour une raison quelconque. Ces droits sont versés au moment choisi par l'administrateur conformément au régime de droits différés à la valeur d'actions à l'intention des administrateurs.

Au cours du trimestre clos le 31 mars 2012, les principaux dirigeants ont exercé 485 480 options sur actions (116 920 options sur actions en 2011) qui avaient une valeur intrinsèque de 12 millions de dollars (1 million de dollars en 2011) au moment de l'exercice, reflétant un prix moyen pondéré à la date de l'exercice de 57,37 \$ (46,52 \$ en 2011).

Les principaux dirigeants de la société reçoivent des services de télécommunications de la part de la société, qui sont non significatifs et de nature privée.

Les contrats de travail conclus avec les membres de l'équipe de la haute direction prévoient généralement des indemnités de départ si un membre de la haute direction est congédié sans motif valable qui sont les suivantes : 18 mois de salaire de base (24 mois pour le chef de la direction et le chef des finances), les avantages et l'accumulation d'années de service ouvrant droit à pension en remplacement du préavis et 50 % du salaire de base en remplacement de la prime en espèces annuelle (à l'exception du chef de la direction qui recevrait le double de la moyenne des primes en espèces annuelles des trois dernières années). En cas de changement de contrôle (tel qu'il est défini), les membres de l'équipe de la haute direction n'auront pas droit à un traitement différent de celui qui est réservé aux employés de la société en ce qui concerne la rémunération fondée sur des actions dont les droits ne sont pas acquis, à l'exception de la rémunération fondée sur des actions du chef de la direction dont les droits s'ils ne sont pas acquis, le deviendraient immédiatement.

c) Transactions impliquant des régimes de retraite à prestations définies

Au cours du trimestre clos le 31 mars 2012, la société a fourni des services de gestion et d'administration relativement à ses régimes de retraite à prestations définies; les charges liées à ces services ont été comptabilisées selon la méthode du recouvrement des coûts et elles se sont chiffrées à 1 million de dollars (1 million de dollars en 2011).

Au cours des trimestres clos les 31 mars 2012 et 2011, la société a versé des cotisations d'employeur à ses régimes de retraite à prestations définies, comme il est présenté dans les tableaux consolidés des flux de trésorerie.

d) Transactions avec la coentreprise immobilière

Au cours du trimestre clos le 31 mars 2012, la société a conclu des transactions avec la coentreprise immobilière, laquelle est une partie liée, comme il est décrit à la note 17.

24 informations financières supplémentaires**a) État de la situation financière**

(en millions)	Au 31 mars 2012	Au 31 décembre 2011
Débiteurs		
Créances clients	1 122 \$	1 178 \$
Montants courus à recevoir – clients	157	111
Provision pour créances douteuses	(35)	(36)
	1 244	1 253
Montants courus à recevoir – autres	161	172
Autres	1	3
	1 406 \$	1 428 \$
Stocks¹		
Appareils mobiles, pièces et accessoires	220 \$	307 \$
Autres	50	46
	270 \$	353 \$
Créditeurs et charges à payer		
Charges à payer	534 \$	579 \$
Paie et autres charges salariales connexes	254	287
Passif lié aux unités d'actions restreintes	33	29
Charge à payer pour l'option de règlement en espèces net liée aux attributions d'options sur actions (note 13 b)	3	3
	824	898
Dettes fournisseurs	432	406
Intérêts à payer	90	68
Autres	57	47
	1 403 \$	1 419 \$
Facturation par anticipation et dépôts de clients		
Facturation par anticipation	583 \$	575 \$
Comptes de report réglementaires	23	24
Frais différés afférents au branchement et à l'activation de comptes clients	31	32
Dépôts des clients	26	24
	663 \$	655 \$
Autres passifs non courants		
Passif au titre des prestations de retraite et des avantages complémentaires de retraite	754 \$	1 053 \$
Autres	111	116
Passifs liés aux unités d'actions restreintes et aux droits différés à la valeur d'action	41	35
	906	1 204
Comptes de report réglementaires	74	77
Frais différés afférents au branchement et à l'activation de comptes clients	57	59
Profit différé sur les transactions de cession-bail de bâtiments	3	3
	1 040 \$	1 343 \$

1. Le coût des biens vendus pour le trimestre clos le 31 mars 2012 était de 349 \$ (327 \$ en 2011).

b) Information supplémentaire sur les flux de trésorerie

Périodes closes les 31 mars (en millions)	Trimestres	
	2012	2011
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement		
Débiteurs	18 \$	56 \$
Stocks	83	(55)
Charges payées d'avance	(84)	(94)
Créditeurs et charges à payer	(11)	47
Impôt sur le bénéfice et autres impôts à recevoir et à payer, montant net	360	10
Facturation par anticipation et dépôts de clients	8	(24)
Provisions	(16)	(25)
	358 \$	(85) \$
Dividendes versés aux détenteurs d'actions ordinaires et d'actions sans droit de vote		
Dividendes déclarés à l'exercice précédent et payables dans l'exercice courant	(188) \$	(169) \$
Réinvestis en actions sans droit de vote nouvellement émises	—	54
	(188)	(115)
Dividendes de l'exercice		
Déclarés	(387)	(170)
Payables à la fin de la période	387	170
	—	—
	(188) \$	(115) \$
Émission de titres de créance à long terme		
Papier commercial de TELUS Corporation	1 350 \$	630 \$
Remboursements par anticipation et à l'échéance sur la dette à long terme		
Papier commercial de TELUS Corporation	(1 092) \$	(480) \$
Autres	(300)	(2)
	(1 392) \$	(482) \$